

Le Féminisme en bref

FFQ 2010

NUMÉRO SPÉCIAL

Venir
d'ailleurs
Vivre ici



Marche mondiale des femmes 2010
À lire en page 41



Fédération des femmes
du Québec

www.ffq.qc.ca



Institut de recherches
et d'études féministes

1990 | 20 ans et toujours
2010 | en mouvement

L'UQAM au cœur des études féministes

L'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM offre une formation unique dans les universités québécoises de langue française assurée par des spécialistes engagées dans les débats contemporains.

CERTIFICAT EN ÉTUDES FÉMINISTES

Ce programme est entièrement consacré aux études sur les femmes, au féminisme et aux rapports sociaux de sexe.

CONCENTRATION EN ÉTUDES FÉMINISTES AUX 3 CYCLES

Vous pouvez enrichir d'une concentration en études féministes plusieurs programmes de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle, notamment communication, études littéraires, géographie, histoire, histoire de l'art, psychologie, science politique, sciences des religions, sexologie, sociologie, travail social, etc.

RENSEIGNEMENTS
514 987-6587

www.iref.uqam.ca

Sommaire

Mot de la présidente 03

VENIR D'AILLEURS, VIVRE ICI 04

- Femmes migrantes au Québec : un monde interconnecté/des solidarités entrecroisées 04
Par Marie Boti
- Autonomie et emploi : une course à obstacle pour les femmes immigrantes 08
Par Anna Fayonna, en collaboration avec Alexandra Pierre
- Femmes immigrantes : employabilité en danger 11
Par Déborah Cherenfant
- Ouvrir le marché du travail aux femmes immigrantes en reconnaissant les diplômes et les compétences 12
Par Amel Belhassen
- Les femmes marocaines immigrantes au Québec : paradoxes et discriminations 15
Par Michèle Vatz-Laaroussi
- Travailleuses domestiques et CSST : une longue lutte contre la discrimination et les préjugés 18
Par Christiane Gadoury
- Le féminisme islamique : réformisme religieux et lutte féministe 22
Par Leïla Benhadjoudja
- L'impact des politiques canadiennes sur les femmes réfugiées et sans statut 24
Par Meissoon Azzaria

FEMMES D'AILLEURS ET D'ICI EN MARCHÉ 41

- Chaussez vos souliers parce qu'en 2010, ça va marcher! 41
Par Eve-Marie Lacasse et Claudette Lambert
- Jour 1 de notre Marche : assez d'appauvrir les plus pauvres 43
Par Eve-Marie Lacasse
- Jour 2 de notre Marche : assez des coupures et de la privatisation 44
Par Eve-Marie Lacasse
- Jour 3 de notre Marche : assez de la marchandisation et du contrôle du corps des femmes 45
Par Eve-Marie Lacasse
- Jour 4 de notre Marche : assez de la militarisation : pour que cessent de tomber les bombes 46
Par Eve-Marie Lacasse
- Jour 5 de notre Marche : assez du mépris envers les peuples autochtones 47
Par Eve-Marie Lacasse
- Des nouvelles de l'international : un tour du monde et un entretien avec l'organisation de la MMF au Brésil 48
Par Alessandra Ceregatti, traduction de l'espagnol Nancy Burrows et Elsa Beaulieu
- Le 17 octobre 2010 : solidaires avec les femmes de la République démocratique du Congo 52
Par Alexa Conradi

NOUVELLES D'ICI ET D'AILLEURS 54

- Halte à la tarification et la privatisation 54
Par Isabelle Langlois
- Un 8 mars à Port-au-Prince après le tremblement de terre 56
Par Marjorie Villefranche
- Pas de démocratie sans voix 60
Déclaration de la coalition
- La petite histoire d'un grand Comité 62
Par Alexandra Pierre
- Les aînées sont des citoyennes à part entière! 65
Par Gisèle Bourret
- Retour sur l'Assemblée générale de la FFO 66
Par Diana Lombardi et Isabelle Cheng
- Le Prix Idola St-Jean 2010 est décerné à... 67
Par le Comité du Prix Idola St-Jean
- Les Voix féministes : qui a dit que les féministes n'avaient pas le sens de l'humour? 68
Par Sharon Hackett
- La FFO passe en mode 2.0 68
Par Claudette Lambert

Remerciements

La parution de ce numéro spécial du **Féminisme en bref** a été rendue possible grâce à la générosité des auteures qui ont accepté de collaborer de façon militante, à la rédaction de cette revue. Merci aussi aux membres du comité de rédaction et à tous nos commanditaires. Merci à Condition féminine Canada pour son soutien financier.

Un merci tout spécial à la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) pour son engagement et son appui financier important.

La revue **Féminisme en bref** est une publication annuelle de la Fédération des femmes du Québec. Les propos qui y sont tenus n'engagent que leurs auteures. Toute reproduction est encouragée avec mention de la source.

Coordination :

Christina Haralanova et Claudette Lambert

Comité de rédaction :

Christina Haralanova, Claudette Lambert, Caroline Senneville et Ghislaine Vézina

Collaboration spéciale :

Alexandra Pierre

Correction et révision :

Katherine Macnaughton-Osler

Collaboratrices :

Meissoon Azzaria, Elsa Beaulieu, Amel Belhassen, Leïla Benhadjoudja, Marie Boti, Gisèle Bourret, Nancy Burrows, Alessandra Ceregatti, Isabelle Cheng, Déborah Cherenfant, Alexa Conradi, Anna Foyonna, Christiane Gadoury, Sharon Hackett, Christina Haralanova, Eve-Marie Lacasse, Claudette Lambert, Isabelle Langlois, Diana Lombardi, Nicole Nepton, Alexandra Pierre, Michèle Vatz-Laaroussi, Marjorie Villefranche.

Illustration de la page couverture :

Rouleau-Paquin design communication

Design graphique :

Rouleau-Paquin design communication

Impression :

JB Deschamps inc.



Fédération des femmes
du Québec

110, rue Ste-Thérèse, bureau 309
Montréal (Québec) H2Y 1E6
Téléphone : 514-876-0166
Télécopieur : 514-876-0162
Courriel : info@ffq.qc.ca
Site web : www.ffq.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec

Troisième trimestre 2010
ISBN 978-2-921006-07-1

Ce magazine est imprimé
sur du papier recyclé Rolland Enviro ♻️

Le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN souhaite le plein épanouissement des femmes d'ici, venues d'ailleurs. En ce sens, il travaille, entre autres, à construire des syndicats de toutes les couleurs !



Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN



Résolument pour le DROIT DES FEMMES

uniterra

UN PROGRAMME CECI & EUMC



- ... facilite le réseautage
- ... travaille en collaboration avec des femmes d'Asie, d'Afrique et des Amériques
- ... appuie leurs actions locales
- ... soutien leur participation à la Marche mondiale des femmes et autres rassemblements féministes



www.uniterra.ca

Devenez volontaire
Informez-vous
Donnez

Visionnez www.youtube.com/uniterraprogramme



WUSC + EUMC



CECI



Mot de la présidente

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous lançons cette édition spéciale du Féminisme en bref, version magazine. Avant même d'être élue à la présidence de la FFQ, j'étais une lectrice assidue du Féminisme en bref. Je gardais la revue près de mon lit pour me plonger dans sa lecture plus ou moins intensivement selon le temps disponible. Chaque fois, j'apprenais quelque chose sur la FFQ, sur un enjeu émergent et sur le mouvement féministe. L'édition de cette année s'inscrit dans un contexte politique très difficile pour les droits des femmes et la solidarité sociale. Pour passer au travers de l'ensemble des luttes à mener en ce moment, chacune doit trouver ses sources d'énergie. Pour moi, la lecture s'avère un moyen efficace. J'espère que vous trouverez les articles nourrissants, car ce n'est certainement pas le moment de perdre notre motivation.

Rappelons-nous du slogan « Coude à coude, sans relâche, pas question que les femmes lâchent! ». Les thèmes de ce numéro feront la preuve que les femmes ne lâchent toujours pas... mais les idées de droite non plus malheureusement. Cette année, c'est non seulement la vigilance, mais aussi la résistance qui s'imposent pour le mouvement féministe.

Dans ce contexte, la Marche mondiale des femmes en 2010 tombe à point. Quelle meilleure façon de s'opposer aux politiques néolibérales, patriarcales, racistes et guerrières que de prendre possession des rues du Québec pendant six jours? Des femmes ont commencé à marcher avant nous. Par exemple, au Brésil, elles ont été 2000 à marcher pendant 10 jours; en Suisse, il y a eu un rassemblement de 8000 femmes et aux Philippines, beaucoup de nouvelles militantes ont déjà marché. La lecture des articles suivants permettra à chacune de bien argumenter les revendications de la marche au Québec. Nous pouvons toutes être des agentes multiplicatrices pour faire en sorte qu'en 2010, ça marche!

Cette année, notre revue traite tout particulièrement de la lutte pour le droit à l'égalité des femmes immigrantes et racisées. Plusieurs éléments de la conjoncture (crise économique, montée du racisme, sentiment de menace) se conjuguent en ce moment et rendent la vie plus difficile aux personnes étiquetées parfois « d'étrangères ». L'étau se resserre face à l'immigration et on limite l'accueil de nouveaux immigrants. De plus, les effets pervers du débat sur les accommodements raisonnables ressortent davantage : des employeurs sont plus frileux qu'avant à l'idée d'embaucher des personnes immigrantes ou racisées, de crainte d'avoir des problèmes. Que dire aussi de l'appropriation par le Canada d'un discours axé sur la sécurité qui amène l'effritement de la démocratie et des droits humains, et qui prend pour cible les personnes réfugiées.

Dans tout cela, on entend peu parler du parcours des femmes immigrantes et racisées dans les méandres du processus de migration et d'intégration. Elles sont rarement présentées comme actrices de leur vie; leurs idées sont peu véhiculées dans l'espace public. Aussi, le présent numéro vise à offrir un point de vue diversifié sur les enjeux et luttes menées pour enrayer les inégalités sexistes et raciales vécues par les femmes d'origines diverses.

Je vous souhaite donc une très bonne lecture et un bon retour des vacances estivales. L'automne s'annonce très chaud en termes des luttes à mener : équité salariale, revendications de la marche, coupures importantes dans le budget de l'état, hausse des tarifs, consolidation de la droite antiféministe au Canada, etc. Il y a de ces moments dans l'histoire où nous sommes appelées à nous objecter, à résister avec une grande force. Je pense que nous y sommes. Cet automne, on marchera pour affirmer notre vision et notre fierté, refusant de nous taire, pour faire avancer la cause. On ne peut prévoir les résultats; il faut prendre des risques. Mais surtout, nous avons la responsabilité de ne pas laisser démanteler ce qui nous a pris des dizaines d'années à construire. Nous avons la responsabilité d'offrir une résistance à la hauteur de nos convictions.

J'ai hâte de vous retrouver dans les rues du Québec.

En toute solidarité féministe,

Alexa Conradi

Alexa Conradi

Présidente de la FFQ

Femmes migrantes au Québec :

un monde interconnecté/des solidarités entrecroisées

Par Marie Boti¹



Dans une grande ville tel Montréal, les personnes immigrantes et migrantes sont la famille d'à côté, les enfants à l'école, la famille que nous côtoyons au CLSC, le chauffeur de taxi... nous-mêmes. Nous entendons parler des « gang » au sein de différentes communautés, les déportations, les problèmes d'intégration et les défis liés à l'apprentissage du français. Cela fait croire à une série de « problèmes » isolés et individuels. À l'extérieur de la grande ville, les personnes immigrantes et migrantes se font plus rares. Ce sont le travailleur agricole mexicain, le planteur d'arbres africain, le nettoyeur guatémaltèque...

Cependant, la migration et l'immigration au Québec sont loin d'être des phénomènes isolés. En dépit de certaines spécificités locales, le Québec fait partie du système capitaliste global. Des millions de personnes font face à des pressions, et sont même encouragées par les gouvernements locaux et les instances internationales à quitter leur patrie, où les emplois se font rares, mais pas la faim, pour recommencer à neuf dans un autre pays.

La mobilité de la main-d'œuvre est maintenant un élément clé du système capitaliste mondial. Elles se déplacent selon une demande dictée par les entreprises, généralement des pays pauvres vers les pays plus riches.

Le contexte international

Aujourd'hui, nous sommes témoins de la plus grande mobilité des travailleuses et des travailleurs que nous n'ayons jamais connue. En effet, on évalue à 200 millions, le nombre d'hommes et de femmes dans le monde qui s'expatrient pour travailler à l'étranger. Ces personnes travaillent souvent à contrat, et retournent chez elles une fois le travail terminé. La mobilité de la main-d'œuvre est maintenant un élément clé du système capitaliste mondial². Elles se déplacent selon une demande dictée par les entreprises, généralement des pays pauvres vers les pays plus riches.

« L'impérialisme profite des différences entre les salaires et le coût de reproduction de la main-d'œuvre d'un

pays ou d'une région à l'autre, ainsi qu'entre les « races », les sexes, les groupes juridiques et sociaux. Il a un intérêt stratégique à maintenir ces divisions sociale et géographique en classifiant l'humanité selon le sexe, la « race » et le territoire, » selon la Dre Irene Fernandez³, militante de longue date en faveur des droits des personnes migrantes en Malaisie et directrice de l'organisation Tenaganita.

Bien que l'exode massif de la main-d'œuvre d'un pays à l'autre, surtout des pays pauvres vers les plus riches, entraîne des ruptures familiales et sociales importantes, on tente de nous faire accepter ce phénomène en le décrivant comme un outil de développement où tout le monde y gagne,

¹ Marie Boti est membre fondatrice de Femmes de diverses origines/Women of Diverse Origins (FDO-WDO), et membre du Comité des femmes des communautés culturelles de la FFQ. Elle est aussi cinéaste documentariste.

² Discours d'ouverture du Secrétaire général des Nations-Unies, M. Ban Ki-moon, au troisième Forum Mondial sur l'Immigration et le Développement à Athènes en novembre 2009.

³ Extrait de son allocution lors de la Conférence d'ouverture à l'Assemblée de fondation de l'Alliance internationale des migrants (AIM) à Hong Kong, le 15 juin 2008.

même les pays pauvres. Les institutions internationales mentionnent un montant de 300 milliards \$ US par année que les personnes migrantes renvoient à leurs familles dans les pays d'origine⁴. Les associations de défense des droits des personnes migrantes voient dans ce discours un prétexte cynique pour justifier et perpétuer le sous-développement et le mal développement de leur pays.

Pourquoi émigre-t-on?

Pourquoi des milliers de personnes choisissent-elles de prendre le chemin de la migration, quittant famille, amis, patrie, pour occuper, dans un autre pays, des emplois souvent exigeants, difficiles, et pour se buter à la discrimination et à la perte de compétence quand elles arrivent à destination?

On pourrait penser qu'il s'agit d'un libre choix d'individus. Mais puisqu'il s'agit bien d'un phénomène de masse, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte et font que ce choix est loin de s'exercer librement. Parmi ces facteurs, notons : le manque d'emploi, l'absence de développement économique, la destruction de l'environnement, souvent causée par l'exploitation minière, pétrolière ou chimique d'entreprises étrangères

multinationales, la guerre, la destruction de l'agriculture locale à la suite des traités de libre-échange, etc. Nous pourrions appeler ce phénomène « la mondialisation impérialiste ».

Au lieu de s'attaquer aux sources de ces problèmes, les gouvernements locaux, dans le giron des grandes puissances, choisissent d'encourager la migration de leur « surplus » de main-d'œuvre. Ils y voient un moyen d'alléger la pression du chômage et de profiter des renvois d'argent des personnes migrantes à leur famille. Aux Philippines, par exemple, ces renvois représentaient, en 2007, plus de 14.5 milliards \$ US par année⁵, soit plus de 11 % du PNB, une somme plus importante que les revenus provenant des exportations agricoles, de l'aide internationale et des investissements étrangers. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la somme des renvois d'argent qui entrent dans ces pays est plus importante que la somme des investissements directs étrangers et de l'ensemble de l'aide au développement⁶.

Féminisation de la migration

Un aspect important de la migration mondiale de la main-d'œuvre est sa féminisation. Ceci est un reflet du sous-développement des femmes dans les pays pauvres, malgré des décennies de programmes de soutien aux femmes et au développement de la part des agences internationales. Les programmes de microcrédit et autres projets de génération de revenus pour les femmes, malgré quelques histoires à succès bien diffusées, ont échoué misérablement à transformer collectivement la vie des femmes.

Plusieurs gouvernements ayant une politique d'exportation de main-d'œuvre se rendent compte qu'il est plus avantageux d'investir dans les femmes migrantes. Une étude de la Banque de développement de l'Asie montre que les femmes en Asie renvoient plus d'argent à leurs familles que leurs homologues masculins⁷.

Bien sûr, le coût social de ces déplacements massifs, la séparation des familles, des enfants qui restent sans mère ou père pendant des années, est énorme pour les pays d'origine, et ce, sans parler de la perte de millions de personnes éduquées et productives, dans la force de l'âge.

4 Forum Mondial sur l'Immigration et le Développement, Belgique, 2007.

5 Overseas Filipino Remittances, Nominal and as Share of Gross Domestic Product (GDP): 1981-2007 IBON computations on data from Bangko Sentral ng Pilipinas (BSP), National Statistical Coordination Board (NSCB) and National Statistics Office (NSO).

6 Recueil de statistiques sur les migrations et les envois de fonds, Groupe d'étude des perspectives de développement, Banque mondiale, 2006.

7 Workers' Remittance Flows in Southeast Asia, Asian Development Bank, 2006.

En recourant de plus en plus au TET, on crée une main-d'œuvre à deux paliers : le premier qui inclut les personnes citoyennes de souche et les immigrantes et immigrants reçus ayant les droits garantis. Le deuxième palier est celui des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires qui n'ont ni le droit de s'installer ou d'amener leur famille, ni un véritable accès aux programmes sociaux.

Le Canada prend le virage de la mobilité

Le Canada fait aussi ses politiques d'immigration en fonction de la mobilité de la main-d'œuvre. Depuis 2002, année de la refonte de la Loi de l'immigration et de la protection des réfugiés, le Canada a fait un virage qui l'éloigne de son rôle traditionnel de pays d'établissement d'immigrants, en faveur du recrutement des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires (TET). Ceux-ci viennent pour une période déterminée, un ou deux ans, puis retournent chez eux.

Autrefois, ces personnes non spécialisées trouvaient du travail dans des secteurs bien précis : le travail agricole saisonnier et les aides familiales résidentes. Aujourd'hui, le programme TET se répand dans tous les secteurs : la restauration rapide, les usines de transformation, les entrepôts, les soins de santé institutionnels et à domicile, les services des cafétérias, etc.

Ce programme crée une catégorie permanente de travailleuses et travailleurs temporaires, sans option de statut de citoyen en bout de ligne. Ainsi, on remplace peu à peu l'immigration permanente par les TET, surtout dans les secteurs de travail peu spécialisés. En 2008, le Canada comptait 252 196 travailleuses et

travailleurs étrangers, soit le double de ce que nous comptons en 2004. Ainsi, pour la première fois de son histoire, le Canada comptait plus de travailleuses et travailleurs temporaires que de nouvelles personnes immigrantes au pays⁸.

En recourant de plus en plus au TET, on crée une main-d'œuvre à deux paliers : le premier qui inclut les personnes citoyennes de souche et les immigrantes et immigrants reçus ayant les droits garantis. Le deuxième palier est celui des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires qui n'ont ni le droit de s'installer ou d'amener leur famille, ni un véritable accès aux programmes sociaux, et ce, malgré les cotisations qu'ils versent au système public de santé, à l'assurance-chômage et à la sécurité de la vieillesse. Cette main-d'œuvre est livrée aux entreprises privées sur demande, avec peu d'obligation; on pourrait la qualifier de main-d'œuvre « jetable »⁹.

Ce virage se fait sans tambour ni trompette, sans grand débat public. Cela va de pair avec la tendance à la privatisation et à la déréglementation, à donner les rênes de l'économie à l'industrie privée.

⁸ Temporary Foreign Workers Across Canada: Citizenship and Immigration Canada; Statistics Canada, CANSIM, table 051-0001. Populations as of 2008. Cité dans : Entrenching Exploitation: the Second Report of the Alberta Federation of Labour's Temporary Foreign Workers' Advocate, April, 2009.

⁹ Shelly, Toby. Exploited: Migrant Labour in the New Global Economy, New York, Zed Books, 2007.

Les groupes de femmes et les groupes communautaires résistent

Les femmes migrantes résistent à cette exploitation et construisent des solidarités. Leur situation les pousse à s'organiser non seulement à l'échelle locale, mais aussi internationale.

C'est dans ce contexte que l'Alliance internationale des migrants (AIM) a vu le jour en 2008. Plusieurs groupes du Québec en font partie.

En Asie du Sud, par exemple, la guerre en Afghanistan, le génocide des Tamoules au Sri Lanka, la destruction environnementale en Inde, sont toutes des situations qui font fuir les populations. À Montréal, le **Centre communautaire des femmes sud-asiatiques** (CCFSA) accueille les femmes de ces communautés depuis plus de 25 ans. Actif dans le soutien auprès des nouvelles arrivantes, le CCFSA se voit toutefois obligé de refuser les demandes d'aide de femmes travailleuses étrangères temporaires (TET), car son mandat est d'aider dans l'établissement d'immigrants.

Chaque semaine, de nouveaux cas de TET victimes de contrats non respectés, de salaires non versés et de renvois non justifiés cognent à la porte du **Centre de travailleurs et travailleuses immigrants** (CTI). On y offre des conseils, on les accompagne aux agences gouvernementales et partout où ces personnes ont du mal à faire reconnaître leurs droits. Il arrive aussi que l'on doive descendre dans la rue et manifester pour que leurs voix soient entendues.

Le **Mouvement contre le viol et l'inceste** (MCVI), dont les usagères sont de plus en plus des femmes migrantes et réfugiées, se voit obligé de considérer le contexte international afin de défendre et de soutenir ces femmes. Les intervenantes du MCVI doivent être prêtes à informer le personnel gouvernemental qui, trop souvent, ne connaît pas le contexte des pays d'origine de ces femmes et les situations qui les obligent à fuir leur pays et à chercher asile au Canada.

Dans la communauté philippine, **PINAY** travaille depuis longtemps à défendre les droits des aides familiales résidentes. Après des années de lutte, et en formant des alliances avec d'autres organisations communautaires et syndicales, elles ont pu faire certains gains. Par exemple, le 4 juin 2010, elles ont proposé à l'Assemblée nationale l'adoption d'une loi qui vise à modifier le régime actuel de santé et sécurité au travail pour accorder aux travailleuses domestiques la protection de la CSST, une protection qui est acquise à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs. PINAY ne limite pas ses actions aux conditions de travail de ses compatriotes au Canada. Elle soutient aussi les luttes pour la transformation sociale dans son pays d'origine, sachant que la situation des travailleuses domestiques au Canada est en partie le résultat de la migration forcée en provenance des Philippines.

Des dizaines d'autres petites et grandes organisations de femmes de diverses origines se mobilisent à diverses causes : contre l'expulsion d'une travailleuse domestique et son fils né au Canada, contre le profilage racial des jeunes de quartiers multiethniques, en solidarité avec une femme africaine victime de viol et menacée d'expulsion, en solidarité avec les femmes autochtones assassinées et disparues. On reconnaît que les solidarités doivent se construire localement, mais aussi à l'échelle internationale. La Marche mondiale des femmes, avec ses activités concentrées en octobre 2010, est une initiative importante dans ce sens. ■



Autonomie et emploi : une course à obstacle pour les femmes immigrantes

Par Anna Fayonna, en
collaboration avec Alexandra Pierre¹

Ainsi, la recherche d'un emploi s'apparente à une course à obstacles qui souvent peut décourager les plus motivées d'entre elles. Finalement, lorsque les femmes immigrantes parviennent à obtenir un poste, un autre défi les attend : s'y intégrer et y rester.

Les femmes immigrantes et racisées sont confrontées à un problème fondamental : l'accès à l'emploi. Outre les considérations liées au besoin d'assurer leur subsistance, les questions d'intégration, d'égalité et de reconnaissance doivent attirer notre attention. La société d'ici leur demande de s'adapter, de s'intégrer et de se battre pour leur égalité, sans toutefois leur offrir les outils nécessaires.

Les femmes immigrantes au Québec

En 2006, au Québec, le nombre de femmes issues de l'immigration se chiffrait à plus de 433 600, soit environ 11,4 % de la population féminine globale². Alors qu'il y a 20 ans, elles ne formaient que le quart de la population immigrante, aujourd'hui, elles représentent 52 % du total des personnes immigrantes. En général, elles sont plus scolarisées que les femmes nées au Québec.

Les femmes immigrantes quittent leur pays pour diverses raisons : fuir des conflits, des tensions sociales ou des régimes répressifs; échapper à la pauvreté et à la violence; ou rechercher des meilleures opportunités pour elles et leur famille, loin du chômage, des bas salaires, des difficultés d'avancement ou du manque de choix de métiers pour les femmes. Les pays comme le Canada tentent activement d'attirer ces immigrantes qui représentent une partie de la solution face au vieillissement de la population et à la demande de main-d'œuvre dans certains secteurs particuliers. Les entreprises sont conscientes que les personnes immigrantes, surtout les plus qualifiées et les plus mobiles, développent des compétences et sont des sources d'innovations dont il serait dommage de se priver.

Chômage et déqualifications : des obstacles de taille

Or, malgré les parcours impressionnants de ces femmes, le chemin vers l'emploi est parsemé d'embûches. Bien qu'elles soient enclines à faire des sacrifices afin d'accéder au marché du travail, elles se retrouvent dans des situations qu'elles ne pouvaient imaginer avant leur départ.

Taux de chômage pour la population de 15 ans et plus	Femmes nées au Québec	Immigrantes récentes (10 ans et moins)
2008	6,2 %	11,3 %
2007	6,4 %	11,1 %
2006	7,5 %	13,4 %

¹ Anna Fayonna est membre du Comité des femmes des communautés culturelles de la FFQ et Alexandra Pierre est Organisatrice communautaire et responsable des dossiers de lutte contre le racisme et les discriminations à la FFQ.

² Statistique Canada, Recensement 2006.



Malgré le fait qu'elles soient plus éduquées que la moyenne des femmes du Québec, qu'elles parlent le français (et d'autres langues)³, qu'elles arrivent avec de solides expériences, la non reconnaissance de leurs acquis par des employeurs potentiels ou par des institutions d'enseignement rend très difficile l'accès au premier emploi. Les discriminations liées à l'origine, au fait d'appartenir à une minorité visible et/ou d'être une femme, limitent la capacité des femmes immigrantes à accéder à un emploi à la hauteur de leurs compétences et de leur rêve.

En effet, les femmes immigrantes sont souvent contraintes d'occuper un travail bien en-dessous de leurs capacités professionnelles, ou encore, d'accepter un salaire inférieur à ce qui est offert sur le marché, compte tenu de leur formation et de leur expérience. Les données⁴ sur les salaires médians (voir tableau) le montrent clairement : une rémunération moindre peut s'avérer être la seule façon pour ces femmes d'accéder à l'emploi. Les femmes immigrantes présentes sur le marché de l'emploi travaillent dans des secteurs précaires et dans des emplois atypiques. De plus, la moitié des femmes immigrantes se retrouvent dans des secteurs aux revenus très faibles tels que l'hébergement, la restauration, le commerce au détail, le secteur manufacturier, etc. Par exemple, le secteur manufacturier emploie 24 % des femmes immigrantes! Pour celles issues des minorités visibles, les choses sont encore plus dramatiques : à compétences égales, elles sont forcées d'accepter les emplois les plus mal payés et les plus dévalorisants.

Salaire médian Femmes nées au Québec		Salaire médian Femmes immigrantes au Québec	
Avec grade universitaire	Sans grade universitaire	Avec grade universitaire	Sans grade universitaire
43 220 \$	24 290 \$	25 993 \$	17 520 \$

Dans les secteurs en demande de leurs compétences comme dans les emplois de survie, les processus d'embauche — loin de viser à ouvrir la porte à la plus compétente pour un poste donné — se révèlent être des barrières, car la perception de ceux et celles qui recrutent est souvent le corollaire des préjugés persistants dans notre société. Ainsi, la recherche d'un emploi s'apparente à une course à obstacles qui souvent peut décourager les plus motivées d'entre elles. Finalement, lorsque les femmes immigrantes parviennent à obtenir un poste, un autre défi les attend : s'y intégrer et y rester. C'est à elles qu'incombera de prouver rapidement qu'elles sont honnêtes, coopératives, capables de s'intégrer, dotées de savoir-vivre et aptes à performer. Et, peut-être qu'au fil des années, contre vents et marées, elles finiront par se tailler une place au sein de l'entreprise qui les a employées.

Répondre aux besoins spécifiques pour une intégration réussie

Les services d'intégration et d'employabilité existants semblent tenir peu compte des besoins des femmes immigrantes. Alors que certains débats sur les accommodements raisonnables mettaient l'accent sur la capacité des immigrantes à « intégrer les valeurs » du Québec, dont l'égalité homme/femme, le parcours des immigrantes démontre que les statuts d'immigration et les services d'intégration ont du mal à prendre en compte les besoins spécifiques de ces femmes.



Photo : Cécile Lepage

³ Idem.

⁴ Statistique Canada, Recensement 2006.

Par exemple, dans le processus d'immigration, les conjoints se voient généralement attribuer le statut de « requérants principaux ». Les femmes, comme les enfants, sont considérées comme personnes à charge et n'ont donc pas la priorité dans les démarches d'intégration. Dans plusieurs cas, les femmes se concentrent donc sur la survie de la famille en accumulant les « jobs » mal payés et en s'occupant des tâches familiales. Quelques années plus tard, une fois leur mari plus ou moins bien intégré et qu'elles entament leurs propres démarches, il est souvent trop tard : elles se retrouvent déqualifiées. Le manque de places en garderie, le renvoi presque systématique des intervenantes et intervenants vers des métiers peu qualifiés et mal payés contribuent également à cette déqualification.

Et dans les milieux féministes ?

Une des caractéristiques de l'autonomie économique, c'est la capacité de décider pour soi-même et de gérer librement ses propres ressources. Les mouvements féministes occidentaux ont eu à revendiquer les droits des femmes au travail hors du foyer familial, sachant que d'avoir un revenu bien à elles représentait une des conditions pour atteindre l'autonomie. Il semble que, malgré quelques avancées, ces batailles restent encore à mener, voire à recommencer pour les femmes venues d'ailleurs. Le marché du travail perpétue les inégalités entre les femmes et les hommes et érige des obstacles encore plus importants à l'accès à l'égalité pour les femmes immigrantes. La plus grande précarité des femmes immigrantes fait en sorte que, non seulement moins de femmes se retrouvent au travail mais aussi dans tous les lieux de participation sociale. Cela a aussi un impact sur les écarts salariaux hommes/femmes et sur l'autonomie de l'ensemble des femmes.

Pour le mouvement des femmes, de belles batailles restent à mener sur les statuts d'immigration accordés aux femmes, sur l'adaptation des politiques d'intégration prenant en compte les besoins spécifiques des immigrantes, sur la fin des discriminations liées à l'origine et au sexe sur le marché du travail, etc. Pour relever ces défis et profiter de cet incroyable apport venu d'ailleurs, le mouvement féministe devra se doter des outils nécessaires pour accélérer l'accueil des femmes immigrantes au sein de leurs organisations et de leurs débats théoriques et politiques; le tout, dans une perspective de dialogue et de lutte pour améliorer les conditions de vie de TOUTES les femmes. ■



« TOUJOURS REBELLES ! »

2e rassemblement pancanadien des jeunes féministes
20 au 23 mai 2011 à Winnipeg, Manitoba

APPEL À TOUTES LES JEUNES FÉMINISTES de 14 à 35 ans! Le 1^{er} rassemblement « Toujours RebELLES » a rassemblé plus de 500 jeunes féministes en octobre 2008 à Montréal. En mai 2011, venez à Winnipeg pour :

- Partager vos réflexions et analyses sur différents enjeux qui nous affectent comme jeunes femmes
- Discuter de nos priorités d'action comme jeunes féministes
- Collectiviser nos luttes et discuter de stratégies pour résister et combattre les oppressions et le patriarcat
- Créer des solidarités entre nous et renforcer le Mouvement RebELLES
- Célébrer nos luttes et nos victoires... Qui a dit que les féministes étaient plates ;-)

Nous vous invitons à vous joindre au Mouvement RebELLES!!!

Féministes, unissons-nous !

Pour information:

Secrétariat Pancanadien basé à Montréal: info@rebelles.org

Comité organisateur de 2011 basé à Winnipeg : femrev.collective@gmail.com



Femmes immigrantes : employabilité en danger

Par Déborah Cherenfant¹

En travaillant avec une clientèle venue d'ailleurs, on constate que les femmes immigrantes disposent d'un niveau élevé et hautement diversifié de compétences qui, si utilisées entièrement à bon escient, leur permettrait de réussir pleinement leur intégration. En 2002, Mme Sylvie Guyon, agente de recherche au Comité d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO Personnes Immigrantes), présentait un bilan de la situation en emploi des femmes immigrantes au Québec et constatait « *qu'elles constituent une population nettement défavorisée sur le marché du travail québécois* »².

Les difficultés à décrocher un emploi, à cause de la non-reconnaissance des diplômes, la discrimination basée sur l'origine, le sexe et/ou la langue, ainsi que le manque d'expérience de travail dans le pays d'accueil, ont pour conséquence un taux de chômage plus élevé chez cette portion bien définie de la population. Pour celles qui arrivent à trouver un emploi, elles reçoivent des salaires médians moins élevés, en dépit de leur niveau de scolarité plus élevé en général³.

Pour M^{me} Marie-Thérèse Chicha⁴, professeure titulaire à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal, il s'agit là « *d'un gros gaspillage* » d'idées, de compétences, de ressources, de temps, de connaissance, d'argent et bien plus encore! C'est pourquoi dans le présent débat sur l'intégration économique des femmes figure un « nouvel » élément : **l'entrepreneuriat**, c'est-à-dire **créer son propre emploi**. En décembre 2009, dans son discours d'ouverture pour le lancement du concours Visa, le président de Chantier d'Afrique du Canada (CHAFRIC), M. Jean A. Kasende, invitait les immigrantes et les immigrants à passer du statut de « *demandeurs d'emploi à celui de créateurs d'emploi* ». Cette invitation ne pourrait être plus à propos aujourd'hui.

C'est au début des années 1970 qu'un intérêt croissant pour l'entrepreneuriat se fait sentir chez les femmes, un intérêt qui coïncide avec leur entrée massive sur le marché du travail et leur accès de plein droit au salariat. Par la suite, le phénomène ne cessera de s'accroître et de se diversifier. Au fil des ans, le nombre de femmes entrepreneures n'a cessé de croître. Inscrit dans une démarche de quête d'autonomie financière, l'entrepreneuriat pourrait ouvrir des portes sur la reconnaissance des compétences.

Parler d'entrepreneuriat comme alternative à l'emploi pour les femmes immigrantes (et pour les autres), et l'insérer dans le débat féministe semble être aujourd'hui une démarche incontournable. En 2010, dans le cadre de la Marche mondiale des femmes, nous nous permettons de croire fortement que « *En 2010, ça va marcher!* » et que nous arriverons à inciter les femmes immigrantes, et particulièrement celles issues des minorités visibles, à croire en elles-mêmes et en leurs capacités, et à miser sur leur créativité pour créer leur propre entreprise. ■

Quelques adresses utiles pour en savoir plus sur l'entrepreneuriat au féminin :

Investissement femmes Montréal : <http://www.fondsifm.ca>

Compagnie F : <http://www.compagnie-f.org/>

Y des femmes, centre d'entrepreneurship : http://www.ydesfemmesmtl.org/entrepreneurship_fr.html

Mon projet d'affaires : <http://www.monprojetdaffaires.com/>

¹ Déborah Cherenfant est membre du Comité des femmes des communautés culturelles de la FFQ et elle travaille pour le Chantier d'Afrique du Canada-CHAFRIC.

² Soumis pour les actes du colloque organisé les 21 et 22 mars 2003 par la Table des groupes de femmes de Montréal « *Femmes des communautés culturelles et nouvelles réalités de l'emploi* ».

³ Guyon, Sylvie. 2003. « Les femmes immigrantes au Québec : une population défavorisée sur le marché de l'emploi », actes du colloque organisé les 21 et 22 mars 2003 par la Table des groupes de femmes de Montréal « *Femmes des communautés culturelles et nouvelles réalités de l'emploi* ».

⁴ Marie-Thérèse Chicha est aussi l'auteure de l'étude « Le mirage de l'égalité : les immigrées hautement qualifiées à Montréal ». Rapport de recherche. Université de Montréal et Centre Métropolis du Québec – Immigration et Métropoles. Septembre 2009.

Ouvrir le marché du travail aux femmes immigrantes en reconnaissant les diplômes et les compétences

par Amel Belhassen¹

Action travail des femmes a réalisé une recherche qualitative qui a permis d'aller au-delà de la simple interprétation statistique afin d'identifier les lacunes dans les mesures gouvernementales en matière de reconnaissance des acquis et des compétences des femmes immigrantes et d'identifier les impacts de l'absence d'une approche sexo-spécifique sur les mesures d'intégration socioprofessionnelle des femmes immigrantes.



Depuis quelques années, le Québec reçoit de plus en plus de femmes immigrantes qui sont diplômées universitaires de leur pays d'origine et qui se retrouvent ici dans la précarité professionnelle. Exposées à de multiples discriminations, ces femmes éprouvent des difficultés plus grandes que leurs congénères masculins pour accéder équitablement au marché du travail et ainsi atteindre leur pleine autonomie économique.

Sur ce plan, les politiques et les mesures en reconnaissance des diplômes et en développement de la main-d'œuvre pour les femmes immigrantes sont décevantes, voire inquiétantes. L'absence d'une approche sexo-spécifique (intégration de la dimension de genre) lors de la mise en place des politiques et des programmes en reconnaissance des acquis et des compétences est souvent citée comme un des obstacles à leur intégration, mais n'a jamais été approfondie. Les mesures, les programmes et les services en matière de reconnaissance des acquis et compétences, ainsi qu'en développement de la main-d'œuvre, ne sont nullement fondés sur cette approche : comme si les hommes et les femmes immigrantes rencontraient des obstacles identiques. Or, le genre et le fait migratoire combinés engendrent des difficultés spécifiques aux femmes.

Pourquoi la reconnaissance des acquis et compétences (RAC) des femmes?

Certes, à leur arrivée, toutes les personnes immigrantes doivent faire face à des difficultés lors du processus de reconnaissance des diplômes et des compétences acquises à l'étranger. Cependant, dans le cas des femmes immigrantes, ces obstacles vont s'ajouter à d'autres barrières spécifiques liées à leurs conditions de femmes et d'immigrantes. Qui plus est, ces obstacles sont amplifiés en raison de l'absence de mesures particulières qui leur sont proprement destinées. Dans cet esprit, il est clair que les politiques qui fonctionnent pour la majorité, ne donnent pas les résultats escomptés pour les groupes de femmes immigrantes, et ce, dans la mesure où ces dernières se trouvent à l'intersection de différentes formes de discriminations.

Pour ces raisons, Action travail des femmes a réalisé une recherche qualitative qui a permis d'aller au-delà de la simple interprétation statistique afin d'identifier les lacunes dans les mesures gouvernementales en matière de reconnaissance des acquis et des compétences des femmes immigrantes et d'identifier les impacts de l'absence d'une approche sexo-spécifique sur les mesures d'intégration socioprofessionnelle des femmes immigrantes.

¹ Amel Belhassen est enseignante à l'UQAM et membre du Comité des femmes des communautés culturelles de la FFO.

² Belhassen Maalaoui, Amel en collaboration avec D. Raymond (2009). *La reconnaissance des diplômes et des compétences : difficultés et impacts chez les femmes immigrantes. Rapport de recherche*. Montréal, Action travail des femmes, 138 pages. Pour consulter la recherche :

<http://www.atfquebec.ca/atf/reconnaissance-des-diplomes-et-des-competences.html>

Les difficultés rencontrées

Voici quelques exemples des difficultés rencontrées par les femmes immigrantes et qui ont été identifiées dans le cadre de cette recherche-action sur les mesures gouvernementales en matière de reconnaissance des acquis et des compétences :

- L'accès difficile à l'information qui est souvent virtuelle et incomplète par rapport à la reconnaissance des acquis et des compétences;
- L'absence de différence entre la clientèle scolarisée et non scolarisée dans la prestation des services. On entretient encore des préjugés selon lesquels les femmes immigrantes sont peu ou pas instruites, sans qualification significative et, par conséquent, destinées à occuper des emplois qui n'exigent pas de compétences élevées. Ces représentations stéréotypées de la part du personnel d'accueil se révèlent un frein supplémentaire lors des procédures d'évaluation de leurs diplômes, ainsi que lors de leur orientation professionnelle. En effet, les emplois qui leur sont proposés ne leur permettent pas de mettre à profit leurs compétences professionnelles dans le cadre d'un travail qu'elles jugent valorisant;
- Les coûts trop élevés reliés aux procédures d'évaluation, particulièrement ceux exigés par les ordres professionnels, tenant compte du fait que les requérantes sont souvent sans revenus d'emploi;
- L'absence de critères rigoureux et transparents dans la RAC constitue un terreau fertile pour la discrimination et le racisme.

Par ailleurs, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) propose une évaluation comparative des diplômes pour aider les nouvelles arrivantes à évaluer leur formation. Suite à cette évaluation, plusieurs femmes participant à la recherche-action se sont vues recommander de reprendre le CÉGEP ou les études universitaires. Selon les femmes, cette formation viserait à les « *rediplômer* », alors qu'elles détiennent déjà des diplômes sur la base desquels elles ont été sélectionnées. Si les répondantes de cette recherche-action considèrent important de procéder à une mise à niveau de leurs connaissances et de leurs compétences, elles pensent, toutefois, que ce n'est pas seulement dans les institutions d'enseignement qu'elles peuvent le faire. De la même manière, il est clair que les services d'information et de formation mis en place pour assister les personnes immigrantes diplômées hors Canada pour la poursuite de leur démarche en reconnaissance des acquis et des compétences et, ultimement, pour accéder à un emploi « qualifiant », ne répondent pas adéquatement aux besoins des femmes immigrantes diplômées.

Un des défis de taille que les femmes immigrantes doivent relever est la conciliation études-pauvreté-famille. Il est vrai que cette problématique concerne toutes les femmes actives sur le marché du travail. Dans le cas des femmes immigrantes, cette problématique prend plus d'ampleur. En effet, si certaines femmes, en contexte d'immigration, ont réussi à réaliser des gains conjoncturels, particulièrement par leur accès à certains droits sociaux et politiques dont elles étaient privées dans leur pays d'origine, elles ont cependant à gérer les conséquences de pertes de nature structurelle, notamment leurs réseaux d'entraide.



Et les impacts négatifs

Notre analyse révèle qu'un niveau de scolarité élevé est associé pour nos répondantes à des difficultés d'intégration socio-professionnelle, et ce, quelle que soit leur durée d'installation (nombre d'années au pays d'accueil). Cela est dû, nous l'avons vu, au fait qu'elles sont aux prises avec une multitude de difficultés lors de leur parcours en reconnaissance de leur formation et de leur expérience professionnelle.

La recherche-action met nettement en évidence la pauvreté et la précarité économique des femmes immigrantes nouvellement arrivées. Il apparaît que la non-reconnaissance des acquis et des compétences entraîne, pour celles qui réussissent à décrocher un emploi souvent « déqualifiant », des conditions de travail des plus précaires qui les maintiennent dans la pauvreté, tandis que pour celles qui sont carrément exclues du marché du travail, l'aide de dernier recours constitue le seul moyen de subsistance, renforçant, une fois de plus, leur stigmatisation.

La chute de leur statut socioprofessionnel n'est pas sans influence sur leur dynamique identitaire dans la mesure où elles acceptent de s'insérer dans la précarité et se voient souvent confinées dans des conditions de travail en dessous de leurs compétences.

La non-reconnaissance des acquis et compétences des femmes immigrantes entraînent aussi un sentiment de dévalorisation, de rejet et de stress au point où certaines vivent réellement des problèmes de santé. Ces problèmes psychosociologiques vécus par les femmes immigrantes ne sont pas sans effet sur toute la famille et particulièrement, sur les enfants, de même que sur le regard que la communauté d'origine pose sur elles. Leur situation est souvent qualifiée « d'échec ».

Toutes les participantes à la recherche ont souligné la grande dépendance financière, et donc décisionnelle, dans laquelle elles se sont retrouvées comparativement à ce qu'elles vivaient dans leur pays d'origine. La majorité des répondantes, nous l'avons dit, ne travaillent pas et dépendent donc de leur mari.

En somme, les résultats de notre analyse nous permettent de conclure que les difficultés rencontrées par les femmes lors de leur parcours en reconnaissance des diplômes et des compétences, qui influent sur leur intégration professionnelle, constituent une forme de discrimination systémique. Cela est dû à l'absence d'une volonté politique d'intégrer dans les mesures et politiques une approche différenciée selon le sexe, de prendre les moyens nécessaires afin de lutter contre la discrimination et le racisme, et de ventiler des données supplémentaires selon différentes variables (origine ethnoculturelle, qualifications, pays d'origine, etc.). ■



Le Centre des femmes du quartier
Your neighbourhood Women's Centre

CONTACTEZ-NOUS!
(514) 735-9027
6767 Côte-des-Neiges # 597
Montréal, Qc H3S 2T6

<p>Vous êtes toujours la bienvenue au centre. Pas besoin d'avoir une raison particulière pour venir! La simple envie d'un bon café est suffisante.</p> <p>Services : écoute confidentielle sans rendez-vous, informations, références.</p> <p>Groupe d'entraide et d'action en violence conjugale : rencontres les lundis à 13h30 à chaque deux semaines. Groupe ouvert.</p> <p>Lundis placote : groupe ouvert de discussion, les lundis de 13h15 à 16h.</p> <p>Activités : Causeries, dîners de partage, cuisines collectives, ateliers de conversation anglaise et française, ateliers.</p>	<p>Mères Immigrantes</p> <p>Rencontres les MARDIS à 13h15 Aux deux semaines</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Aider votre fille à devenir une femme fière d'elle-même! ✓ Trouver une façon de lui transmettre vos racines! ✓ Mieux comprendre la place des femmes dans la société québécoise! 	<p>Jeunes femmes 18-25 ans</p> <p>Rencontres les MARDIS à 18h30 Aux deux semaines</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réfléchir sur votre place dans votre famille et dans la société! ✓ Clarifier vos valeurs, vos racines, vos projets de vie! ✓ Choisir quelle femme vous désirez être!
<p>Joignez-vous au projet MÈRES D'AILLEURS, FILLES D'ICI APPELÉZ POUR VOUS INSCRIRE: <u>514-735-9027</u> Groupe ouvert et bilinque!</p>		

Le projet « Mères d'ailleurs, filles d'ici » est réalisé grâce au financement conjoint de la Ville de Montréal et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine – Égalité entre les femmes et les hommes

Montréal

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Les femmes marocaines immigrantes au Québec : *paradoxes et discriminations*

Par Michèle Vatz-Laaroussi¹

À partir de plusieurs recherches menées sur les familles immigrantes au Québec, nous présentons ici la situation des femmes marocaines qui est emblématique des paradoxes et discriminations vécues par les femmes immigrantes et, plus spécifiquement encore, par les femmes arabo-musulmanes.

Quelles sont les grandes tendances spécifiques aux migrations des femmes marocaines au Québec ?

Comme pour l'ensemble des femmes maghrébines, nous sommes en présence de **migrations récentes** qui vont en augmentant. Ainsi, en 2008, on a estimé à 11 000 le nombre de personnes qui ont immigré du Maroc et qui vivent au Canada². Précisons que 75 % de cette population vit au Québec. En effet, le Québec vise une immigration francophone et le Maghreb, plus particulièrement le Maroc, société habituée à l'émigration, deviennent des bassins d'immigration potentiels, recherchés et investis par le gouvernement québécois depuis une dizaine d'années. En 2008, les immigrantes et les immigrants du Maghreb représentent 17,7 % de l'immigration du Québec. Entre 2004 et 2008, le Maroc détient le troisième rang parmi les pays admis au Québec avec 7,4 % du nombre total de personnes immigrantes³. Les femmes représentent 42 % de la population marocaine totale (échantillon du Consulat du Maroc à Montréal) alors qu'en 2008 on a admis, en provenance du Maroc, 46,2 % de femmes. Peu à peu le nombre de femmes marocaines arrivant au Québec augmente et cette population est en voie d'égaliser prochainement celle des hommes.

Les femmes arrivent généralement avec leur famille, sont jeunes et souhaitent s'installer définitivement en Amérique du Nord. Près de 50 % des femmes ont entre 25 et 34 ans à leur arrivée entre 1999 et 2008 et un quart ont entre 35 et 44 ans. Deux tiers arrivent déjà mariées, alors qu'un tiers d'entre elles sont célibataires à leur arrivée. Ces dernières se retrouvent parmi les plus jeunes. En ce sens, elles diffèrent des hommes marocains dont la majorité des immigrants au Québec est célibataire à l'arrivée.

Il s'agit aussi de femmes éduquées et qualifiées, partant souvent avec un statut socio-économique moyen ou élevé. Tout comme les hommes, les femmes marocaines arrivent essentiellement avec le statut d'immigrantes économiques, parfois porteuses de ce statut elles-mêmes, mais dans la majorité des cas, comme conjointes des candidats sélectionnés. Par ailleurs, on note qu'elles sont, comme leurs consœurs d'autres régions du monde, de plus en plus nombreuses à arriver comme étudiantes internationales : on a accueilli 870 étudiantes et étudiants du Maroc en 2008 comparativement à 622 en 2000 avec une chute à 543 en 2002 (diminution après les événements du 11 septembre 2001).



VENIR D'AILLEURS, VIVRE ICI

- 1 Michèle Vatz Laaroussi est Professeure titulaire au Département de service social de l'Université de Sherbrooke.
- 2 Les statistiques consulaires ont été fournies par Madame Souriya Otmani, Consul du Maroc à Montréal, que nous remercions sincèrement.
- 3 Les données concernant les Marocaines et Marocains au Québec, ont été fournies spécifiquement pour ce texte par la Direction de la recherche et de l'analyse prospective du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec. Il s'agit de données préliminaires pour 2008.

Le tiers des femmes marocaines au Québec ont des diplômes professionnels post-secondaires; un autre tiers détient des diplômes universitaires de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycles, alors que 24 % ont un niveau secondaire ou primaire. Si leur niveau d'éducation est légèrement inférieur à celui des hommes marocains, dont près de 50 % ont des diplômes universitaires, il reste largement supérieur à celui des femmes québécoises. Comme les autres femmes immigrantes, la majorité d'entre elles ont des qualifications dans des domaines professionnels. Ainsi, à leur arrivée, elles visent (un tiers) le secteur des finances et de l'administration, celui des sciences naturelles et appliquées (10 %) et celui de l'enseignement et des sciences sociales (10 %).

Pour les femmes marocaines, le potentiel de promotion sociale et économique promis par la société québécoise est tout aussi attirant que pour les hommes. On pourrait même le dire renforcé par une société qui promeut à l'extérieur ses valeurs d'égalité hommes-femmes, d'ouverture démocratique et de multiculturalisme reconnaissant les appartenances culturelles et religieuses variées. C'est donc avec beaucoup d'attentes qu'elles arrivent et s'installent dans cette société où on leur transmet le message qu'elles sont les bienvenues.

Quelle est leur situation socio-économique et professionnelle au Québec?

Quelques chiffres sont parlants et permettent de saisir l'écart qui existe entre le projet de promotion des femmes marocaines qui s'installent au Québec et la réalité de l'insertion socio-professionnelle et sociale qu'elles vivent. Au Québec, la population maghrébine, hommes et femmes confondus, a le plus haut taux de chômage. En 2008, le taux de chômage des personnes immigrantes admises au Québec, nés en Afrique du Nord, est de 20,2 % chez les hommes et de 18 % chez les femmes⁴.

Parmi la population de femmes immigrantes arrivées au Québec entre 2004 et 2008, 64 % projetaient d'entrer sur le marché du travail comparativement à 86 % chez les hommes. Et plus le niveau d'éducation est élevé, plus les femmes veulent être actives professionnellement : en 2008, 74 % de celles qui voulaient travailler avaient plus de 14 années de scolarité.

Ainsi, étant donné le niveau de scolarité des femmes marocaines au Québec, on peut affirmer que leurs attentes envers le marché de l'emploi québécois sont élevées et que les obstacles à leur insertion professionnelle les frappent de plein fouet.

Quels sont les principaux obstacles à leur intégration socio-économique?

Si nous tentons de nommer les processus qui font obstacle à l'insertion socio-économique des femmes marocaines au Québec, nous pouvons identifier cinq dimensions qui s'articulent de manière systémique et qui construisent une forme de discrimination envers elles. Trois de ces dimensions sont communes et ont le même impact pour toutes les immigrantes et les immigrants. Il s'agit du problème de la reconnaissance des diplômes, du manque d'expérience québécoise et de la fermeture des ordres professionnels. Par contre, les deux autres dimensions discriminatoires, « l'appartenance religieuse et le climat anti-arabe d'après le 11 septembre 2001 », même si elles touchent l'ensemble des femmes marocaines et leurs conjoints, ont des impacts différents selon le genre. Finalement, une dimension est spécifique aux femmes, soit « leur appartenance de genre et leur place dans la dynamique familiale ».

Les femmes marocaines qui arrivent au Québec actuellement sont presque toutes musulmanes. Dans le contexte de la crise des accommodements raisonnables, leur appartenance religieuse est sans aucun doute un élément qui, visible ou non, s'ajoute de manière exponentielle aux difficultés de leur insertion en emploi. Ainsi, au Québec en 2007, au regard de la seule variable « religion », le taux de chômage chez les citoyennes et citoyens de foi musulmane de 25 à 44 ans, toutes origines confondues, atteint 25 % comparativement à 8 % dans le reste de la population, et ce, malgré un taux de diplômés universitaires, hommes et femmes confondus, de 37 %⁵.

⁴ Statistique Canada, Enquête sur la population active, données fournies par le MICC, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

⁵ Fédération des femmes musulmanes du Canada, 2007.

Des stratégies de résistance

La dernière dimension est essentielle pour les femmes marocaines : la majorité d'entre elles arrivent en couple et souvent avec de jeunes enfants. Plusieurs vont arriver du Maroc après le mariage avec un Marocain déjà résident permanent au Québec. Quant à celles qui arrivent célibataires, elles auront, pour la plupart, des projets de mariage dans les années suivantes. Toutes ont donc à combiner une dynamique familiale à leur trajectoire socio-professionnelle.

De plus, plusieurs d'entre elles, après quelques mois de vie au Québec, vont porter le lourd fardeau de la déception familiale, entre autres face à la déqualification professionnelle. C'est souvent d'abord leur conjoint qui s'y confrontera et elles seront alors dans une position de soutien psychologique, moral voire financier au conjoint en plein désarroi et à l'ensemble de la famille fortement perturbée par ces changements souvent peu prévus.

Le fait d'être femme va aussi les placer dans des situations partagées par les autres femmes du Québec : difficultés à trouver des garderies pour les enfants, heures de scolarité qui ne correspondent pas aux heures de travail et finalement, une politique familiale qui n'a pas encore suffisamment suivi l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. Pour les femmes marocaines bénéficiant au Maroc de l'aide du réseau familial pour s'occuper des enfants, leur isolement au Québec va représenter une difficulté supplémentaire vécue très difficilement à des moments particuliers comme au moment de la naissance d'un enfant ou de la maladie d'un membre de la famille.

Confrontées à ces obstacles systémiques, les femmes marocaines vont mettre en œuvre des stratégies de résistance qu'elles articulent autour de la dynamique familiale d'une part, et des dynamiques d'insertion socio-professionnelle d'autre part.

Beaucoup de femmes tentent de faire reconnaître leurs diplômes ici ou d'en obtenir un nouveau en effectuant un **retour aux études**. Cependant, qu'arrive-t-il après les sacrifices effectués pour tenter d'accéder à un diplôme québécois? Les immigrantes et les immigrants arrivés depuis 1997 et ayant obtenu un diplôme québécois ont un taux d'emploi beaucoup plus bas que celui de leurs homologues nés au Canada. Ce taux varie selon le pays ou le continent d'origine : plus de 70 % des immigrants d'Europe ou des États-Unis trouvent de l'emploi comparativement à 60 % des Latino-américains et à 50 % des Africains, dont les femmes marocaines.

Un petit nombre des femmes marocaines vont alors devenir entrepreneures, en couples ou seules, du fait de leur impossibilité à trouver un emploi dans leur domaine de formation. Plusieurs vont investir des réseaux marocains et féminins d'entraide comme l'Association des femmes d'affaire marocaines qui vise à créer du réseautage pour faire fonctionner ces nouvelles entreprises.

D'autres femmes, avec leur famille, vont tenter une mobilité géographique pour s'approcher de meilleures possibilités d'insertion socio-professionnelle. Par ces déplacements, elles vont souvent perdre leurs réseaux et vont vivre des difficultés d'adaptation à leur nouveau milieu.

Plusieurs vont devoir faire face à des séparations familiales temporaires, l'homme prenant un emploi dans une

autre région, une autre province, voire s'installant dans des allers-retours internationaux et parfois vers le Maroc. La femme, qui reste au Québec, devient alors la première responsable de l'intégration locale, pour elle et pour ses enfants.

Plusieurs couples, après une longue période de tentatives d'insertion, vont divorcer. Ce sont souvent des décisions déchirantes qui questionnent les rôles hommes-femmes tels qu'ils se sont transformés dans la migration et face à l'adversité. Finalement, avec ou sans séparation conjugale, il arrive aussi que des femmes marocaines fassent d'importantes dépressions en lien avec l'éloignement de leurs réseaux familiaux de soutien, les difficultés vécues au sein de la famille et le manque de réseaux locaux.

En résumé, les femmes marocaines démontrent une grande force dans leur insertion au Québec, soutenant l'ensemble de la famille et créant de nouveaux réseaux marocains mais aussi multiculturels, locaux, féministes, professionnels et transnationaux. Par contre, elles sont victimes de discriminations systémiques majeures et plusieurs vont être fragilisées par la situation d'immigration, les difficultés d'insertion socioprofessionnelle et la redéfinition des dynamiques familiales.

Le Québec, qui se vante d'être une société d'égalité hommes-femmes, les place dans une situation paradoxale où, comme femmes, elles vivent des déqualifications sociales, économiques et professionnelles majeures. Il est indispensable que les mouvements de femmes du Québec dénoncent ces inégalités et discriminations, mais aussi qu'ils mettent en œuvre des espaces de solidarité pour accompagner et soutenir ces femmes. ■

Travailleuses domestiques et CSST : une longue lutte contre la discrimination et les préjugés

Par Christiane Gadoury¹

Depuis de nombreuses années, plusieurs organisations dénoncent le fait que les travailleuses domestiques soient exclues de la définition de « travailleur » dans la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* (LATMP) et, par conséquent, qu'elles ne puissent pas bénéficier automatiquement de sa protection.

Au fil du temps, de plus en plus de voix se sont ajoutées pour dénoncer cette situation inacceptable. Depuis plus d'un an, ne pouvant nier l'évidence, le gouvernement promet de corriger cette injustice incessamment... Pourquoi tant de résistance? Pourquoi de si longs délais? Voici l'histoire d'une longue lutte.

L'origine du problème

Lors de l'adoption de la LATMP en 1985, trois catégories de travailleurs étaient exclues : les domestiques, les gardiennes et les sportifs professionnels. Hormis les sportifs professionnels, les autres exclusions réfèrent à une seule catégorie de personnes; soit majoritairement des femmes qui exécutent un travail domestique et/ou prennent soin d'autres personnes dans une maison privée.

En 2000, le mouvement féministe, dans le contexte de la Marche mondiale des femmes a réclamé « la protection des gardiennes et des aides familiales (« domestiques » dans la loi) par toutes les lois du travail et l'enregistrement obligatoire de l'employeur. »

Ensuite, en 2005, quelques organisations, conscientes que cette situation perdurerait tant qu'on ne s'y attaquerait pas de front, formaient une coalition pour obliger le gouvernement à agir. Dès sa création, la coalition « La CSST pour les travailleurs et les travailleuses domestiques » recevait l'appui de près de 80 organisations syndicales, populaires et féministes.

La CSST et le ministère du Travail ne bougeant toujours pas, la Coalition s'est alors adressée à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ).

L'avis de la CDPDJ

Un pas majeur pour mettre fin à l'exclusion

En réponse à la demande de la Coalition, la CDPDJ rendait public, en décembre 2008, un avis fort étoffé qui concluait au caractère triplement discriminatoire de l'exclusion des domestiques et des gardiennes de la protection offerte par la LATMP. L'avis indiquait que cette exclusion contrevient à l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne et, en conséquence, demandait au ministre du Travail d'abroger cette exclusion.

Une discrimination fondée sur le sexe, la condition sociale et la race ou l'origine ethnique

La CDPDJ en venait à la conclusion que l'exclusion des travailleuses domestiques est directement liée aux tâches qu'elles accomplissent et au fait qu'elles les accomplissent pour un particulier. Ces tâches seraient associées au rôle « naturel » dévolu aux femmes et, de ce fait, ne représenteraient pas un véritable travail.

D'après la Commission, en excluant les domestiques, le législateur contribue à perpétuer les stéréotypes et les préjugés basés sur les rôles traditionnels des femmes. Il s'agit alors d'une exclusion discriminatoire fondée sur le sexe.

1 Christiane Gadoury travaille pour la Coalition « La CSST pour les travailleurs et les travailleuses domestiques »

D'après la Commission, en excluant les domestiques, le législateur contribue à perpétuer les stéréotypes et les préjugés basés sur les rôles traditionnels des femmes. Il s'agit alors d'une exclusion discriminatoire fondée sur le sexe.

En seconde analyse, la CDPDJ se demandait si les travailleuses domestiques appartiennent à un groupe socialement identifiable que l'on traite différemment en raison de cette appartenance. Elle concluait qu'en plus d'être majoritairement des femmes, les domestiques exécutent un travail qui est généralement sous-rémunéré et sous-évalué quant aux compétences requises. La dévalorisation du travail de domestique est en bonne partie liée à la nature de l'emploi « typiquement féminin », mais aussi au rang social inférieur attribué à ce travail. Il s'agit donc, selon elle, d'une discrimination fondée sur la condition sociale.

Finalement, parmi les travailleuses domestiques, on retrouve une très forte représentation de travailleuses provenant des Philippines, et près des deux tiers des effectifs des agences privées de services d'aide à domicile seraient des personnes noires. Bien que le motif de la discrimination en fonction de l'origine ethnique ou de la race ne s'applique pas à l'ensemble des travailleuses domestiques, la CDPDJ jugeait qu'il s'applique à une bonne proportion d'entre elles qui, en plus, sont les plus vulnérables. D'après elle, il s'agit donc d'une exclusion discriminatoire fondée sur l'origine ethnique ou la race.

Malgré l'avis de la CDPDJ et la tenue d'une conférence de presse au cours de laquelle la Coalition demandait ex-

L'inaction du gouvernement

pressément au ministre du Travail de réviser sa position, de cesser d'utiliser des moyens dilatoires et de corriger immédiatement l'injustice, le ministre du Travail ne bougeait toujours pas.

En avril 2009, ledit ministre ajoutait l'insulte à l'injure. Il déposait le projet de loi 35, visant à corriger plusieurs « irritants » à la LATMP et à la Loi sur la santé et sécurité du travail (LSST), mais n'intervenant aucunement à propos de l'exclusion des travailleuses domestiques. Cette situation discriminatoire n'était même pas considérée comme un « irritant »! Le ministre du Travail venait finalement de montrer son vrai visage... En choisissant de maintenir le statut quo sur cette question, il perpétuait sciemment une situation d'injustice et de discrimination.

Pendant la même période, un jugement de la Cour supérieure² invalidait les lois 7 et 8 en invoquant sensiblement les mêmes motifs que la CDPDJ. Ces deux lois interdisaient aux familles d'accueil et aux responsables de garderies en milieu familial de se syndiquer. Pour répondre à ce jugement, le gouvernement déposait les projets de loi 49 et 51 visant à instaurer le régime de négociation collective pour ces « ressources ».

Ces lois, nous disait-on, visaient à assurer que les travailleuses en question bénéficient dorénavant d'une protection sociale. Dans la réalité, elles excluaient ces personnes de la LSST et donc du droit au retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite (RPTEA). Pire encore, le projet de loi 49 créait pour les « ressources intermédiaires » exactement le même type d'exclusion que pour les travailleuses domestiques.


Dans un tel contexte, l'Union des travailleurs et travailleuses accidenté-e-s de Montréal (UTTAM), membre de la Coalition, décidait de lancer une campagne afin de faire modifier le projet de loi 35 et de sonner l'alarme à propos de la situation « d'apartheid social » qui semblait se dessiner. En quelques jours, plus de 110 organisations syndicales, populaires et féministes ont écrit au ministre du Travail pour lui demander d'amender son projet de loi. Malgré cela, le ministre du Travail décidait encore de faire la sourde oreille et réussissait à le faire adopter sans modifications majeures et sans corriger cette situation discriminatoire.

Une absence de volonté politique suspecte

Lors des débats ayant mené à l'adoption du projet de loi 35, le ministre du Travail s'était tout de même engagé à trouver une solution juste et équitable pour les travailleuses domestiques à l'automne 2009.

Un nouveau ministre du Travail ayant été nommé, Sam Hamad, une rencontre avec la Coalition eut lieu le 30 novembre 2009. À cette occasion, le ministre a clairement indiqué qu'il allait s'inspirer du modèle de l'Ontario, modèle qui n'offre pas une couverture à l'ensemble des travailleuses domestiques. Le ministre a même posé un ultimatum à la Coalition, lui demandant de participer au choix des travailleuses qui continueraient à être discriminées, à défaut de quoi il n'y aurait pas de modification législative. Cette invitation du ministre a évidemment été refusée par la Coalition.

² Confédération des syndicats nationaux c. Québec (Procureur général), [2008] QCCS 5076.



Au Québec, encore en 2010, les travailleuses domestiques ne sont toujours pas couvertes automatiquement par le régime d'indemnisation et ne peuvent pas s'adresser à la CSST quand elles sont victimes d'un accident ou d'une maladie du travail, à moins de s'être assurées elles-mêmes et de payer une cotisation à même leur salaire de misère.

Les justifications du ministère du Travail

Lors des quelques rencontres que la Coalition a eu avec les ministres du Travail successifs, les arguments pour justifier cette exclusion ont été surtout techniques, sans grand souci pour la santé et la sécurité des travailleuses.

À titre d'exemple, ils ont invoqué :

- que les domestiques travaillent pour des particuliers et qu'il serait difficile de les répertorier pour les faire cotiser;
- qu'on ne veut pas transformer ces « particuliers » en employeurs devant se soumettre à de la paperasserie administrative;
- que, souvent, les domestiques ne travaillent pas à temps plein ou travaillent pour plusieurs employeurs à la fois, que cela pourrait être inéquitable de devoir indemniser des personnes qui ne travaillent que quelques heures;
- que les domestiques travaillent dans une maison privée et non dans un établissement, et conséquemment, leur employeur ne serait pas un vrai employeur puisqu'il ne possède pas d'établissement.

Des justifications qui ne tiennent pas la route

Plusieurs travailleuses, qui exercent les mêmes tâches pour des particuliers dans une maison privée, bénéficient d'une couverture automatique de la LATMP. En effet, les employées de compagnies ou d'agences d'entretien ménager, les travailleuses en aide à domicile rémunérées par les « chèques emploi-service », les auxiliaires familiales et sociales des CLSC ainsi que les travailleuses des organismes d'aide domestique de l'économie sociale, sont toutes couvertes par la Loi.

Toutes ces travailleuses exercent le même métier que les « travailleuses domestiques exclues »; la différence fondamentale, c'est qu'elles ont une « personne morale » comme employeur.

La CSST dit que du fait que les employeurs des « travailleuses domestiques exclues » ne possèdent pas

d'établissement, ils ne sont pas de vrais employeurs. Or, il serait facilement possible d'amender la définition d'établissement dans la LSST afin que les particuliers embauchant des travailleuses domestiques deviennent des employeurs.

La LATMP offre une couverture à l'ensemble des travailleuses et travailleurs, à temps plein ou à temps partiel, occupant des emplois saisonniers ou sur appel. Elle couvre aussi le camelot et même le travailleur « au noir », car ce sont les employeurs qui ont l'obligation de s'assurer, puisque ce sont eux qui contrôlent les conditions de travail. Pourquoi les règles seraient-elles différentes pour les travailleuses domestiques?

Une réforme en vue?

Le 7 mai dernier, lors de l'étude des crédits du ministère du Travail, le ministre a exhibé un projet de loi, indiquant qu'il ne lui restait qu'à obtenir l'approbation du Conseil des ministres pour le déposer. Ce projet de loi pourrait bien s'inspirer du régime ontarien.

La couverture des travailleuses domestiques en Ontario

Le régime ontarien couvre automatiquement les travailleuses domestiques si elles travaillent plus de 24 heures par semaine pour un même employeur pendant un nombre significatif de semaines durant l'année. Il les couvre également si, travaillant pour deux employeurs, elles cumulent plus de 24 heures par semaine pendant un nombre significatif de semaines durant l'année et effectuent au moins une tâche commune aux deux employeurs (garder les enfants des deux familles après l'école par exemple). Dans tous les autres cas, elles doivent souscrire une protection personnelle si elles veulent être protégées.

Le régime québécois de réparation des lésions professionnelles, contrairement à celui de l'Ontario, est universel. Tous les employeurs ont l'obligation de s'assurer et toutes les travailleuses et travailleurs sont couverts par le régime alors que le régime ontarien exclut certaines industries et certains emplois. Intégrer ce type de règles dans notre régime universel constituerait un précédent très dangereux.

Le gouvernement doit agir

Au Québec, encore en 2010, les travailleuses domestiques ne sont toujours pas couvertes automatiquement par le régime d'indemnisation et ne peuvent pas s'adresser à la CSST quand elles sont victimes d'un accident ou d'une maladie du travail, à moins de s'être assurées elles-mêmes et de payer une cotisation à même leur salaire de misère.

Depuis cinq ans, une Coalition bénéficiant de larges appuis dans la population demande au ministre du Travail d'agir, et depuis plus d'un an, une institution publique, la CDPDJ, a indiqué au ministre du Travail qu'en excluant les domestiques de la LATMP, il contribue à perpétuer des stéréotypes et des préjugés basés sur le rôle traditionnel des femmes. En dépit de cela, et de la recommandation de la Coalition d'abroger cette exclusion triplement discriminatoire, les ministres qui se sont succédé ont toujours refusé d'agir.

Cet immobilisme cache-t-il la vraie pensée du gouvernement : le travail domestique ne serait pas un vrai travail, il est dans la « nature » des femmes de prendre soin des autres...

Le gouvernement doit agir, surmonter ses préjugés et abroger cette exclusion injustifiée et injustifiable. ■

Cet immobilisme cache-t-il la vraie pensée du gouvernement : le travail domestique ne serait pas un vrai travail, il est dans la « nature » des femmes de prendre soin des autres...

Le gouvernement doit agir, surmonter ses préjugés et abroger cette exclusion injustifiée et injustifiable.

Le féminisme islamique : réformisme religieux et lutte féministe

Par Leïla Benhadjoudja¹

Le féminisme compromet le rapport de pouvoir exercé par les hommes et remet en question le rôle des femmes dans la société. Le féminisme islamique répond exactement à ces définitions.



Quelques mots à propos de l'auteure : Leïla Benhadjoudja a fait sa maîtrise à l'UQAM en sociologie des religions. Pour son mémoire : **La laïcité dans l'Algérie postcoloniale**, l'auteure s'est intéressée aux questions reliant l'islam et la laïcité, particulièrement dans le contexte maghrébin. Elle s'intéresse à de nombreux autres sujets concernant l'immigration, les relations interethniques et l'islam politique. En tant que chercheuse, elle s'intéresse particulièrement au féminisme islamique et à ses luttes dans les pays musulmans. Elle travaille présentement comme chargée de projet pour la Table de concertation en violence conjugale de Montréal où elle mène une étude sur les besoins en accessibilité aux services d'aide en violence conjugale des femmes immigrantes de Montréal.

Il peut sembler surprenant de parler de féminisme islamique. En effet, alors que l'islam est souvent présenté comme une religion machiste qui opprime les femmes et les soumet à la domination masculine, comment peut-on parler d'un féminisme islamique? Peut-on être musulmane et féministe? Est-ce possible et cohérent de croire au Coran comme parole de Dieu et vérité transcendante tout en militant pour l'égalité entre les femmes et les hommes? Elles sont nombreuses, du Maroc à la Malaisie, à répondre que oui.

Qu'est-ce que le féminisme islamique?

Margot Badran le définit comme suit : « c'est un discours et une pratique féministes qui s'articulent à l'intérieur d'un paradigme islamique. Le féminisme islamique, qui tire sa compréhension et son autorité du Coran, recherche les droits et la justice pour les femmes, et pour les hommes, dans la totalité de leur existence² ». Cette définition nous indique deux choses clés : le discours du féminisme islamique est un regard critique féministe qui se fait à l'intérieur du cadre conceptuel religieux. En effet, il s'agit d'une relecture du Coran et de la tradition du prophète qui veut révéler le caractère égalitaire de l'islam. Selon les féministes islamiques, l'interprétation du corpus religieux a toujours été aux mains des hommes, si bien que la culture patriarcale a dominé les sciences juridiques et théologiques du monde musulman.

Cette approche distingue le féminisme islamique de son prédécesseur, le féminisme musulman laïc. Bien que le féminisme laïc se réfère à la religion dans son discours, il ne le fait pas de manière exclusive. Or, le féminisme islamique s'inscrit exclusivement et seulement dans le paradigme islamique, si bien qu'il se présente également comme mouvement réformiste. En effet, les féministes islamiques remettent en question certains hadiths (la parole du prophète rapportée par des témoins) et évoquent le contexte d'apparition de certains versets du Coran pour toujours démontrer l'égalité des hommes et des femmes. Autrement dit, ces féministes utilisent les mêmes outils méthodologiques que leurs homologues juges et imams, si bien qu'elles débattent sur le même terrain qu'eux. En effet, elles réclament non seulement l'égalité totale, mais elles exigent également le droit de mener les prières, d'être juges et même chef d'État. Bref, les féministes islamiques font également de la jurisprudence, si bien qu'elles suscitent du changement à l'intérieur même de l'islam. Comme le souligne Amina Wadud, professeure d'étude islamique à l'université du Commonwealth et une importante figure du féminisme islamique, les féministes musulmanes peuvent maintenant « discuter le texte, le contester et même lui répondre « non ».³ »

Le féminisme islamique mondialisé

Aujourd'hui, les différents groupes de féministes islamiques s'organisent pour former un mouvement transnational. En raison du nombre de plus en plus important d'universitaires et de lettrées musulmanes, tant dans le monde musulman qu'en Occident, une première grande Conférence internationale du féminisme islamique a eu lieu en 2005 à Barcelone. Cette conférence, organisée par la Junta Islamica⁴, avait pour objectif de réunir les différents réseaux de féministes islamiques, et ce, pour une meilleure concertation et mobilisation. Cette expérience, répétée en 2007 et en 2008, témoigne de l'importance du mouvement et de sa singularité.

Le féminisme islamique : est-ce du féminisme ?

Cependant, le féminisme islamique est discrédité par de nombreuses féministes occidentales, car selon certaines, religion et féminisme ne vont pas de pair. Rappelons qu'on ne peut pas parler du féminisme, mais des féminismes. Comme le dit si bien Margot Badran, le féminisme « est une plante qui ne pousse que dans son propre sol (ce qui ne veut pas dire que les idées et les mouvements féministes soient hermétiquement fermés)⁵ ».

Le féminisme est l'expression des revendications de groupes de femmes pour leur égalité avec les hommes. Il est à la fois un mouvement social et une vision du monde. Il espère changer les rapports de sexe de manière à abolir les inégalités entre les hommes et les femmes et accorder aux femmes la liberté de penser et d'agir sur le corps social au même titre que les

hommes. Le féminisme compromet le rapport de pouvoir exercé par les hommes et remet en question le rôle des femmes dans la société. Le féminisme islamique répond exactement à ces définitions.

D'un point de vue théorique, le féminisme soulève une question centrale : qu'est-ce qu'être une femme ? Si Aristote disait que l'homme est un animal politique, qu'en est-il de la femme ? D'ailleurs, l'objet « femme » existe-il en soi ou est-ce un construit social ? Au-delà des réponses essentialistes qui voudraient enfermer la femme dans son corps, le féminisme compromet l'existence même de l'objet femme et le remplace par son pluriel : les femmes. De ce fait, les femmes ne sont pas une, elles sont plusieurs, diverses et changeantes. Grâce au travail des féminismes, les femmes, autant que les hommes, ne répondent plus à un modèle figé, elles changent et évoluent selon les conditions sociales. Plus encore, elles ont les moyens et l'espace politique pour agir sur ces conditions sociales afin de modeler le corps social.

Dans les années soixante-dix, les féministes afro-américaines ont vivement critiqué les féministes blanches, car elles n'intégraient pas le facteur « race » dans leur lutte. Aujourd'hui, c'est le féminisme islamique qui proteste !

En fait, le féminisme fait face à la multiplicité des identités et doit se régénérer et se multiplier car s'il est vrai qu'il n'y a pas qu'une manière d'être femme, il n'y a pas non plus qu'une façon de penser le féminisme. Il existe des féminismes qui luttent et débattent sur

des enjeux différents selon les réalités sociopolitiques du terrain. Il n'en demeure pas moins que les différents courants visent tous le même objectif, soit la modification des rapports de sexe afin de permettre aux femmes de contribuer pleinement à la société. Certainement, les féminismes se rejoignent dans une même matrice, qui est celle de la prise de conscience par les femmes des inégalités causées par le patriarcat. Dès lors, les différents féminismes doivent refléter toutes les façons de lutter contre ces inégalités.

Finalement, les féminismes ne se construisent pas en opposition ni à un genre ni à une religion, mais plutôt à une domination.

Au Québec

Nous avons souvent entendu dans les récents débats sur le port du voile ou les accommodements raisonnables que l'expression de signes ostentatoires religieux menace l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces questions sont d'autant plus délicates lorsqu'on se remémore les luttes des féministes québécoises contre l'hégémonie de l'Église.

Dans ce sens, il est intéressant de voir que le féminisme islamique démontre qu'il existe des féministes croyantes et pratiquantes.

Nous assisterons probablement à la rencontre des féminismes entretenant des rapports différents avec la religion. Cela nécessitera sans doute une réflexion critique sur la place de la religion et de la croyance au sein des groupes féministes et de l'espace public. ■

1 Leïla Benhadjoudja travaille présentement comme chargée de projet pour la Table de concertation en violence conjugale de Montréal.

2 Voir l'article de Margot Badran. *Féminisme islamique : qu'est-ce à dire?*, publié dans « Al-Ahram Weekly », Le Caire, 17-23 janvier 2002. Disponible en ligne : <http://www.genreenaction.net/spip.php?article5546>

3 A. Wadud, *Inside the Gender Jihad: Women's Reform in Islam*, Oneworld Oxford, 2006, p. 190

4 <http://www.juntaislamica.org/>

5 *Idem*.

L'impact des politiques canadiennes sur les femmes réfugiées et sans statut

Par Meissoon Azzaria ¹



Les personnes réfugiées, immigrantes et sans statut font face à de nombreux défis au Québec et au Canada, qui vont de l'accès à la protection à l'intégration pleine et entière à leur nouvelle société. Plusieurs facteurs peuvent affecter leur expérience : le parcours migratoire (avoir fait le choix ou avoir été forcées), les préjugés de la société d'accueil, les conditions socio-économiques et les politiques en matière d'immigration.

Dans ce contexte, les femmes réfugiées et sans statut rencontrent des difficultés particulières liées au genre. Les femmes réfugiées ont dû fuir la persécution et sont confrontées, une fois au Canada, à des politiques qui peuvent limiter leur accès à la protection, à la réunification familiale et à un statut permanent au Canada.

Les femmes sans statut, pour leur part, n'ont pas accès à certains droits fondamentaux, dont le droit à la santé, à l'éducation et à la protection contre la discrimination. La loi ne les protège pas contre toutes les formes d'abus. Le présent article présente brièvement la façon dont les politiques canadiennes en matière d'immigration affectent particulièrement les femmes réfugiées et sans statut.

L'accès à l'asile au Canada – Impact de la réforme proposée

Le système de détermination du statut de réfugié permet aux personnes qui sont forcées de fuir la persécution de demander, une fois en sol canadien, la protection du Canada. Ce système fait l'objet de critiques, entre autres à cause de l'absence d'appel sur le fond et de l'important arriéré des demandes. À ce sujet, le gouvernement a déposé récemment le projet de loi C-11, qui propose des changements considérables au système de détermination du statut de réfugié. Il contient certains éléments positifs, notamment l'accès à l'appel. Cependant, nous y retrouvons également des mesures qui risquent de faire en sorte que les personnes réfugiées soient expulsées vers la persécution, en particulier les plus vulnérables.

Parmi les aspects préoccupants de la réforme proposée, les femmes seront particulièrement affectées par la désignation de pays d'origine « sûr » et par les nouveaux délais pour l'entrevue et l'audience.

¹ Meissoon Azzaria est Directrice de la politique en matière d'établissement au Conseil canadien pour les réfugiés.

Pays d'origine désignés

Le projet de loi C-11 permet au ministre de désigner des pays dont les ressortissants n'auraient pas accès à l'appel des réfugiés du fait que ces pays sont considérés « sûrs », et ce, bien que la détermination du statut de réfugié exige une évaluation de chaque cas individuellement et non un jugement de groupe.

En conséquence, les femmes provenant de pays considérés « sûrs » par le Canada et qui font une demande fondée sur le genre seront négativement affectées par la réforme. Même si des problèmes sérieux de persécution basée sur le genre peuvent exister dans ces pays, ces femmes n'auront pas accès au processus d'appel disponible aux autres personnes qui demandent l'asile. La désignation d'un pays par le ministre risque également de miner l'accès de ces femmes à une décision équitable dès la première instance puisque les décideurs et décideuses sauront que le ministre juge ce pays « sûr ».

Entrevue dans les huit jours, audience dans les 60 jours

Le gouvernement propose la tenue d'une entrevue devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié dans les huit jours suivant l'arrivée et l'audience 60 jours plus tard. L'entrevue dans les huit jours posera des difficultés particulières pour certaines femmes qui demandent l'asile. En effet, certaines ont eu de mauvaises expériences avec les figures d'autorité et donc, sont trop intimidées pour parler librement. Elles peuvent aussi hésiter à parler de certaines expériences, tel que le viol et la violence conjugale.

L'histoire de Marie (nom fictif) illustre bien la difficulté pour les femmes de passer une entrevue dans les huit jours. Marie est arrivée au Canada sans éducation formelle : elle ne parlait ni français ni anglais. Les questions posées lors de son audience l'ont déstabilisée et elle n'a pu répondre de façon satisfaisante. Elle a été jugée non crédible et sa demande a été refusée. L'histoire complète n'est sortie qu'après l'audience. Marie a été violée pendant trois jours alors qu'elle était détenue par la police au Congo. À la suite de cette expérience traumatisante, elle craint les personnes en situation d'autorité. Son sentiment de honte l'empêchait de discuter de la violence sexuelle subie. Marie a pu parler librement après que son

avocate ait passé des heures à gagner sa confiance. Elle avait aussi entrepris une thérapie. Marie a présenté une demande pour circonstances d'ordre humanitaire et attend la décision.

Certaines personnes réfugiées sont prêtes pour une audience dans les 60 jours, mais d'autres ne le sont pas, entre autres celles qui ont besoin de plus de temps pour réunir les documents nécessaires à l'appui de leur demande. Par exemple, Flora (nom fictif) a fui le Pérou afin d'échapper à la violence brutale de son mari. Pour être acceptée comme réfugiée, elle devait démontrer qu'elle était encore en danger, et ce, partout dans son pays d'origine. Son avocate a mis plusieurs mois pour obtenir un rapport d'expert d'une avocate péruvienne spécialisée en droits des femmes, des affidavits de membres de la famille de Flora détaillant les menaces continues et la preuve que son mari serait capable de la retrouver n'importe où au Pérou. Une recherche devait être faite, les affidavits préparés et les documents traduits. La demande d'asile de Flora a été acceptée. Elle aurait probablement été refusée si Flora n'avait pas eu le temps de recueillir les éléments de preuve qui ont démontré qu'elle était à risque partout dans son pays.

Dignité

Les femmes vivent des défis particuliers dans les cas de séparation familiale, entre autres parce qu'elles ont souvent la responsabilité principale des enfants. Les mères doivent tenter de soulager le traumatisme vécu par les enfants séparés, pendant la séparation et une fois la famille réunie.

La réunification familiale

Les familles de réfugiées vivent souvent de longues séparations ou même des séparations permanentes à cause de politiques et de pratiques qui empêchent ou retardent la réunification. Les retards administratifs, la définition étroite de la famille (qui exclut par exemple les enfants non biologiques), les tests d'ADN coûteux et longs à faire, le fait qu'on ne peut parrainer un membre de sa famille si on est bénéficiaire d'aide sociale, la catégorie de « membres de famille exclus » sont autant de facteurs qui font en sorte que des enfants peuvent être séparés de leurs parents pendant de nombreuses années.

La séparation familiale a un impact négatif considérable sur le processus d'intégration au Canada et particulièrement pour les personnes réfugiées qui ont fui la persécution et ont dû laisser derrière elles des membres de leur famille qui font face aux mêmes dangers. Les séparations entraînées par les délais bureaucratiques peuvent aller jusqu'à cinq ans.

Les femmes vivent des défis particuliers dans les cas de séparation familiale, entre autres parce qu'elles ont souvent la responsabilité principale des enfants. Les mères doivent tenter de soulager le traumatisme vécu par les enfants séparés, pendant la séparation et une fois la famille réunie. Un autre problème est celui du consentement du père, notamment dans le cas où la femme est victime de violence conjugale alors qu'elle doit négocier avec son abuseur afin de pouvoir avoir ses enfants.

La violence conjugale

La violence conjugale est un drame pour toutes les femmes qui y sont confrontées. Les femmes réfugiées et sans statut dans cette situation vivent parfois des difficultés supplémentaires. Les femmes qui n'ont pas de statut légal au Canada peuvent se retrouver doublement marginalisées. Elles ont un accès limité aux services de soutien et peuvent avoir peur de dénoncer leur conjoint pour ne pas risquer leur propre déportation ou celle de leur conjoint. De plus, les femmes qui sont parrainées par un conjoint violent et qui veulent quitter la relation se retrouvent dans une situation précaire, car l'obtention du statut dépend de leur conjoint.

Les femmes réfugiées font également face à des défis considérables en lien avec la violence conjugale. Certaines ont vécu de la violence sexuelle avant la migration, par exemple dans le cadre d'un conflit armé, ce qui a un impact sur le processus d'intégration. Pour les femmes réfugiées qui ne parlent pas encore une des langues officielles, des défis additionnels s'imposent. Certaines craignent de se confier à un interprète masculin issu de la même communauté. De plus, l'absence de services de support dans la langue parlée par les réfugiées peut faire en sorte qu'elles ne savent pas où demander de l'aide.

Accès à la protection pour les femmes ayant subi la traite

La traite existe au Canada. Les femmes et les enfants en sont souvent les victimes. Les femmes victimes de la traite peuvent être forcées de travailler dans des conditions d'exploitation dans l'industrie du sexe, les travaux domestiques, l'industrie des services ou les manufactures.

La traite implique souvent le transport des victimes hors des frontières ou à l'intérieur d'un pays. Les personnes qui se trouvent loin de leur communauté d'origine sont plus faciles à exploiter, à cause de leur isolement dans une communauté inconnue. Ceci est vrai pour les femmes amenées au Canada, mais aussi pour celles qui sont déplacées à l'intérieur du Canada, telles que les autochtones séparées de leur nation.

Pourtant, les lois canadiennes ne protègent pas les victimes de la traite. À l'heure actuelle, les personnes victimes de la traite sont souvent laissées pour compte au Canada. Détenues et déportées, elles sont parfois traitées comme des criminelles plutôt que comme des victimes. Les trafiquants comptent souvent sur le fait que les personnes vivant dans des communautés désespérément pauvres, surtout les femmes, n'ont que des choix très limités. Souvent les victimes ne connaissent pas leurs droits et les trafiquants essaient de les maintenir dans cette ignorance.

Des modifications législatives sont nécessaires pour changer la politique de façon fondamentale et définitive afin que les victimes de la traite au Canada soient protégées.

Travailleuses temporaires

Un autre groupe de femmes au statut précaire au Canada est celui des travailleuses temporaires. La migration temporaire a connu un essor important dans les dernières années. Ce récent virage constitue un changement radical de politique pour un pays ouvert à l'immigration. La migration temporaire à grande échelle a d'importantes implications sociales, politiques et humaines, telle que la séparation familiale, la vulnérabilité à l'abus et l'impossibilité d'accéder à certains services. Même si elles occupent des emplois vitaux pour le fonctionnement de la société, les femmes travailleuses temporaires se retrouvent en plus grand nombre dans les catégories considérées « moins qualifiées » et ont donc moins accès à la résidence permanente que les travailleurs temporaires.

En effet, le gouvernement canadien a introduit la catégorie de l'expérience canadienne (CEC) en 2008 pour permettre aux travailleurs temporaires considérés « qualifiés » de faire une demande de résidence permanente au Canada. Au début de 2010, le gouvernement du Québec a annoncé l'entrée en vigueur d'un programme similaire, le Programme de l'expérience québécoise (PEQ), qui s'adresse également aux travailleurs et travailleuses temporaires « spécialisés ».

À titre indicatif, les statistiques de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) permettent de comprendre l'impact différentiel de la CEC sur les hommes et les femmes. Les hommes ont généralement un meilleur accès à l'éducation supérieure, particulièrement dans les pays du Sud. Les statistiques de CIC pour 2008 montrent que 47,6 % des hommes travailleurs temporaires ont un niveau de compétences qui leur permet de se qualifier pour la CEC, alors que seulement 19,2 % des femmes travailleuses temporaires

pourraient se qualifier². La CEC est donc discriminatoire à l'endroit des femmes.

Le gouvernement canadien, dans l'élaboration des programmes de travail temporaire, ne semble donc pas avoir fait une analyse basée sur le genre de l'impact de ses programmes.

L'intégration et l'accès aux services

En terminant, il est important de souligner que pour les femmes qui n'ont pas la résidence permanente ou la citoyenneté canadienne, en plus des difficultés liées à leur statut précaire, le processus d'intégration à la société canadienne et québécoise comporte également de nombreux défis, dont l'accès aux services, l'accès à un emploi équivalent aux compétences, la discrimination et le profilage racial, pour n'en nommer que quelques-uns. Mentionnons particulièrement l'accès au service de garde pour les femmes en processus d'intégration au Canada. Plusieurs femmes n'ont pas accès à une garderie et sont donc forcées de rester à la maison pour s'occuper de leurs jeunes enfants, ce qui les isole et les empêche de suivre des cours de langue et retarde considérablement leur intégration.

L'accès aux services et l'élaboration des politiques et des programmes doivent être envisagés en tenant compte de la réalité des femmes réfugiées et sans statut. Les gouvernements québécois et canadien ont la responsabilité d'apporter des solutions aux problèmes que vivent les femmes marginalisées par leur statut. La société dans son ensemble bénéficie de nombreuses façons de l'apport des femmes immigrantes, réfugiées et sans statut. La société doit donc assurer leur accueil et leur intégration. ■

2 Faits et chiffres 2008
<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2008/temporaires/08.asp>

L'AREQ compte 35 000 femmes parmi ses membres

Nous en avons mené des luttes depuis 50 ans et nous en menons toujours.

**Femmes du Québec et du monde entier,
nous marcherons avec vous en 2010.**



**UNE FORCE
POUR LA SOCIÉTÉ**



AREQ

Association des retraitées
et retraités de l'éducation
et des autres services
publics du Québec CSQ



Trip de cœur*

un guide d'intervention et une formation
s'adressant aux intervenantes qui travaillent
auprès de femmes avec problèmes
de consommation

Trip de cœur

une approche féministe,
alternative,
communautaire.

*Pour plus d'information ou
pour commander :*

Carrefour des femmes
(450)562-7122, info@cafela.org

**Prix d'Excellence du Ministère de la santé et des services sociaux 2003. Prix Égalité, catégorie santé, 2010.*



FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

Les 58 000 professionnelles en soins de la FIQ: des alliées indéfectibles de toutes les femmes dans leurs luttres pour l'égalité



Infirmières | Infirmières auxiliaires | Inhalothérapeutes | Perfusionnistes | Infirmières | Infirmières auxiliaires | Inhalothérapeutes | Perfusionnistes

En marche avec toutes les femmes du Québec

La Fédération autonome de l'enseignement



www.lafae.qc.ca

Des milieux de travail
de toutes les couleurs...
Une lutte quotidienne
contre les discriminations
et les préjugés.



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

www.ftq.qc.ca



Le Placement à rendement social

est une valeur sûre et garantie.

L'argent investi sert à financer des organisations qui favorisent le développement du pouvoir d'agir des femmes.

Le choix de
Laure Waridel



Desjardins

Caisse d'économie solidaire

Québec 418 647-1527

Montréal 514 598-2122

Lanaudière 450 753-7055

www.placement.coop





Oser des solutions durables

Insuffler au Québec un vent déterminant pour atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes. **Oser la CSN.**



DIX CHANDELLES POUR LE COMITÉ DES FEMMES

En 2010 le Comité des femmes des communautés culturelles de la FFQ célèbre son 10^e anniversaire! Une décennie d'actions, de débats, de recherches et de luttes pour défendre les droits des femmes immigrantes et racisées et pour concrétiser l'égalité entre TOUTES les femmes.

Au cours d'une soirée festive avec des militantes des 10 dernières années, nous sommes revenues sur son histoire et avons discuté des défis à venir. Merci à toutes celles qui ont généreusement participé à cette soirée, et LONGUE VIE AU COMITÉ!

Photos : Christina Haralanova



Amel Belhassen est enseignante à l'UQAM, chercheure et militante au comité depuis 2003.

« Dans le cas des femmes immigrantes, un des défis consiste à développer des solidarités et des collaborations avec les organismes qui travaillent sur des dossiers particuliers : emploi, accès aux services de santé, aux services sociaux ou aux garderies, femmes réfugiées, etc. Il y a de l'espace pour développer ces collaborations ».



Régine Alende Tshombokongo fonde le Centre d'encadrement pour jeunes femmes immigrantes en 1998, suite à ses études à l'Université Laval. Elle est maintenant la directrice générale de ce centre qui œuvre à l'intégration sociale, économique, culturelle et civique des jeunes femmes immigrantes de 12 à 35 ans.

« Le comité m'a renforcée et a aussi renforcé mon organisme. C'est comme si j'avais une base : je n'étais pas coupée, j'avais des racines, on me poussait de l'avant ».



Militante et travailleuse dans le mouvement québécois des femmes depuis plus de dix ans, ainsi qu'ancienne responsable du comité, **Yasmina Chouakri** est aujourd'hui coordonnatrice du volet femmes à la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes.

« Je tiens beaucoup à rendre hommage aux femmes qui ont participé aux travaux du comité. Bien qu'une majorité d'entre elles vivaient des situations de grande précarité, elles étaient prêtes à se battre pour des droits en sachant qu'elles n'allaient pas résoudre leurs problèmes immédiats ».



Magdalena Molineros est membre individuelle de la FFQ et détient une maîtrise en communication.

« Il y a plusieurs défis qui me viennent en tête, dont celui de la mobilisation. Les grands événements que nous avons organisés – colloques, formations, 8 mars, etc. – ont été porteurs d'espoir. Le comité est un lieu de rassemblement où nous nous côtoyons, où nous nous parlons. La force est avec un plus grand ensemble et pas juste avec un petit groupe ».



Angela Hernandez est militante depuis 2003. Sociologue de formation, elle travaille comme intervenante de milieu à l'Office municipal d'habitation de Longueuil.

« On avait la solidarité et on a trouvé l'amitié pour surmonter des problèmes individuels dans les moments où on n'avait pas le courage de se battre, d'aller chercher la reconnaissance dans nos différents milieux. Il faut conserver cette solidarité qu'il y a parmi nous ».



Formée en travail social, **Katherine Macnaughton-Osler** œuvre au sein de groupes de femmes et d'organismes communautaires québécois depuis plus de 20 ans. Elle se passionne entre autres pour les enjeux politiques des technologies de l'information pour les femmes.

« Parfois, au tout début, les membres du comité ne savaient pas trop ce qu'était la FFQ. Au fil des années j'ai senti une appropriation de la FFQ par les membres du Comité des femmes des communautés culturelles. Entre autres, en 2006, à l'époque de la formation sur l'apport des femmes immigrantes, j'ai constaté ce sentiment d'appartenance. Juste quelques années après les débuts, c'était devenu NOTRE comité, NOTRE FFQ. Pour moi, l'appropriation de cet espace dans la FFQ fait partie des moments forts ».

DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DE LA FFQ!



Josette Jean-Pierre est active depuis de nombreuses années au sein du groupe de femmes le Point de ralliement des femmes haïtiennes. Elle est la réalisatrice de l'émission Pawòl Fenm (la Parole aux femmes) à Radio Centre-Ville.

« On fait un travail extraordinaire mais parfois un peu loin de la base. Il y a encore de nombreuses discriminations, qu'elles soient raciales, qu'elles soient religieuses, qui affectent les femmes beaucoup plus que ce nous pouvons imaginer. C'est un grand défi ! »



Réalisatrice de documentaires à caractère sociologique ou artistique, **Monique Crouillère** a débuté dans le métier par le biais de la technique. Devenue réalisatrice, elle a tourné sur quatre continents des documentaires percutants.



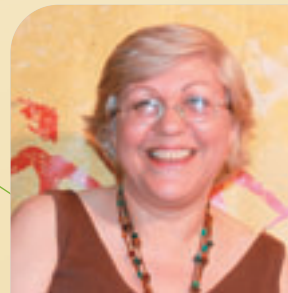
Maliheh Ansary est une militante pour la cause des femmes et est l'une des fondatrices de l'Association des femmes iraniennes de Montréal.

« Le comité travaille pour changer notre monde, notre défi est de faire connaître le travail du comité et de la FFQ ».



Jeune féministe, **Delice Mugabo** milite dans le mouvement des femmes depuis 10 ans, et au Comité des femmes des communautés culturelles depuis 2008. Parallèlement à ses études en sociologie, elle est également très engagée dans la diffusion de divers courants de pensée issus des communautés afro-descendantes.

« C'est génial d'entendre l'expérience des années passées. Lorsqu'on est jeune, on a parfois l'impression de créer à partir de rien, d'être la première à avoir eu cette idée-là. Le défi des jeunes féministes est de s'approprier ce passé pour être plus cohérentes avec nos actions aujourd'hui et d'être inventives dans nos actions. Celles qui ont grandi ici se rendent compte un peu tard de ce qu'est la discrimination raciale. En étant bien intégrées à l'école, au cégep, c'est seulement sur le marché du travail qu'elles découvrent les discriminations. L'éveil peut être assez brutal. Je trouve que c'est une opportunité d'aller chercher ces femmes-là qui viennent de se rendre compte qu'elles sont discriminées. C'est une des réalités pour certaines jeunes de la deuxième, troisième génération ».



Victoria Barzi est membre du comité et détient une maîtrise en travail social.



Farida Osmani développe depuis plus de 20 ans des savoirs sur le genre, la participation citoyenne, le renforcement des communautés locales et la gestion de la diversité culturelle et religieuse. Ancienne responsable du Comité des femmes des communautés culturelles de la FFQ, elle est maintenant agente de développement-Dossier Femmes à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal.

« Un des défis, c'est le backlash. Il touche toutes les femmes mais on dirait que ça affecte plus certaines catégories de femmes : les plus vulnérables, les plus visibles... les plus musulmanes. On le sent dans les coupures, les politiques, les décisions. Autant on a fait front ensemble au début, autant il faut continuer à travailler ensemble. Il faut continuer à se solidariser ».



Alexandra Pierre travaille à la FFQ comme organisatrice communautaire, responsable des dossiers de lutte au racisme et aux discriminations. Militante et travailleuse dans le milieu communautaire depuis quelques années, elle anime le Comité des femmes des communautés culturelles.

« Pour moi, le comité est un espace de lutte et de réflexion essentiel. C'est inspirant de voir toutes ces femmes de diverses origines discuter des lois d'immigration, de racisme, d'emploi et essayer de trouver des solutions, d'agir dans leur milieu. Elles sont conscientes d'être partie prenante de la société québécoise et de pouvoir lui apporter leurs talents, leur militantisme et leurs visions du féminisme. Il s'agit d'une richesse pour la FFQ ».

Au cœur

du mouvement CSQ

Des femmes

d'engagement...

Actives

dans la
Marche mondiale !

inspirer

agir

grandir

Centrale des syndicats
du Québec



CSQ

www.csq.qc.net



Les services de
santé publics :
parce que
ça marche



APTS

*Alliance du personnel
professionnel et technique
de la santé et des services sociaux*

MARCHE MONDIALE DES FEMMES



Les travailleuses de la fonction publique du Québec, solidaires avec les femmes de partout sur la planète, marcheront pour le respect des droits des femmes au Québec et à travers le monde dans la foulée de la Marche mondiale des femmes.

Unies pour une même cause, nous vaincrons!

Le Réseau des femmes du Syndicat de la fonction publique du Québec





Patriarcatisme,
Ya Basta!
marche
des femmes
2000

En marche pour changer le monde!
L' R des centres de femmes du Québec

25 années
sur son R d'aller
toujours mobilisées!
fff R fff

Discrimination,
ça suffit

Femmes retraitées
= RRG mérité

Femmes
du
monde
ensemble

LA VIOLENCE
C'EST
ASSEZ

Barème placher
= moins de pauvreté

Marche mondiale des femmes au Québec
Le meilleur accès aux services pour toutes les femmes

aison
Alpha

Équité,
égalité,
sont droits

Violence
+
Jamais

Pauvreté
=

Domestique,
surtout féminile

sont gement



Parce que nous en avons assez!

- Assez** des coupures et de la privatisation
- Assez** de la marchandisation et du contrôle du corps des femmes
- Assez** d'appauvrir les plus pauvres
- Assez** de la militarisation
- Assez** du mépris envers les peuples autochtones

PARTICIPEZ

- aux actions de la Marche mondiale des femmes
- aux marches locales et régionales du 12 au 16 octobre 2010
- au grand rassemblement national à Rimouski le 17 octobre 2010

AIDEZ

- achetez des kilomètres de solidarité

DES KILOMÈTRES DE SOLIDARITÉ

Au Québec, la Marche mondiale des femmes couvrira **plus de 8000 kilomètres**.

Appuyez les marcheuses, **achetez des kilomètres de marche**.

Participez à la campagne de financement, chaque kilomètre doit être vendu, achat en ligne seulement à www.ffq.qc.ca

Seulement 5 \$ le km!



Chaussez vos souliers parce qu'en 2010, ça va marcher!

Par Eve-Marie Lacasse et Claudette Lambert¹

Pour la troisième fois de l'histoire de la Marche mondiale des femmes, en 2010, nous serons en marche. De l'Afrique du Sud à l'Algérie, en passant par l'Angleterre, le Bangladesh, le Cameroun, El Salvador, la Turquie et le Québec, des milliers de femmes, avec des souliers usés par l'histoire, marcheront pour affirmer une vision féministe du monde.

Dans toutes les régions du Québec, du 12 au 17 octobre, nous marcherons avec détermination pour faire reculer la pauvreté et la violence envers les femmes, pour faire valoir nos revendications et promouvoir un monde plus juste, un monde fondé sur les cinq valeurs de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité : égalité, justice, solidarité, liberté et paix.

Solidaires des femmes du monde, nous marcherons dans la foulée des femmes de plus de 70 pays, regroupées sous le thème international « Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche! ».

Notre marche veut ébranler les idées de droite, notre message aux gouvernements et aux décideurs est clair : nous en avons assez de leur vision conservatrice du monde. L'heure est venue pour une grande mobilisation.

Nous sommes déterminées et nous nous dressons devant le vent de droite qui souffle pour balayer notre patrimoine collectif. Nous n'appelons pas à une simple manifestation mais bien à une grande Marche où les femmes et les hommes du Québec se portent à la défense d'une société égalitaire, généreuse et viable. Le mouvement féministe a une grande et longue histoire de soulèvements contre les exclusions et les injustices. Notre Marche témoigne de notre engagement, joignez-vous à nous!

Comment s'organise la Marche au Québec?

Celles qui ont participé aux marches Du pain et des roses de 1995, la Marche mondiale en l'an 2000 et qui ont pris part au Relais mondial de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité en 2005, ne seront pas surprises d'apprendre qu'en 2010, nous allons marcher pendant cinq jours, du 12 au 16 octobre et que nous allons nous donner rendez-vous le 17 octobre pour un grand rassemblement national à Rimouski.

Mais la Marche mondiale des femmes ce n'est pas seulement une marche, c'est aussi des revendications. En 2010, à chaque jour de marche, nous allons porter des revendications différentes. De plus, afin de faciliter la participation du plus grand nombre de personnes possible, dans chaque région, il y aura des marches locales, régionales et interrégionales. Pour connaître les actions de la Marche dans votre région, ou pour en savoir plus sur les revendications, consultez la section Marche mondiale des femmes sur notre site Web à www.ffq.qc.ca



¹ Eve-Marie Lacasse est responsable de la Coordination de la Marche mondiale au Québec et Claudette Lambert est responsable du développement et des communications pour la FFQ.

PREMIER JOUR DE MARCHÉ : LE 12 OCTOBRE

Notre thème : le travail, l'autonomie économique et la lutte contre la pauvreté.

Nos actions : il y aura des marches organisées dans les localités.

Nos revendications : Pour réduire les écarts entre riches et pauvres et pour instaurer un minimum de justice économique, nous défendons l'accès à un salaire de 10,69 \$ de l'heure et nous revendiquons la fin des catégories à l'aide sociale qui perpétuent les préjugés à l'égard des personnes en les qualifiant de « méritantes » et de « non méritantes » et sert à justifier le maintien de certaines personnes dans la grande pauvreté.

DEUXIÈME JOUR DE MARCHÉ : LE 13 OCTOBRE

Notre thème : le bien commun et l'accès aux ressources.

Nos actions : les régions organiseront des marches à relais, des grandes marches régionales ou des actions régionales.

Nos revendications : Avec la destruction insidieuse de nos services publics, outils essentiels à l'atteinte de l'égalité, nous luttons contre la privatisation et la hausse de la tarification des services publics, notamment en santé et en éducation. Nous voulons aussi protéger l'eau et l'air de la marchandisation.

TROISIÈME JOUR DE MARCHÉ : LE 14 OCTOBRE

Notre thème : la violence envers les femmes.

Nos actions : les régions organiseront des marches à relais, des grandes marches régionales ou des actions régionales.

Nos revendications :

1. Devant la marchandisation grandissante du corps des femmes, nous exigeons du gouvernement du Québec qu'il légifère sur les publicités sexistes et qu'il mette en place dans les écoles des cours d'éducation à la sexualité promouvant des rapports égalitaires dans une perspective ni sexiste, ni hétérosexiste.
2. Devant les tentatives de la droite chrétienne et politique de contrôler nos corps, nous revendiquons que le gouvernement du Canada garantisse le droit inaliénable des femmes de décider d'avoir ou non des enfants, ce qui implique le maintien et la consolidation des services d'avortement gratuits offerts partout au pays.

QUATRIÈME JOUR DE MARCHÉ : LE 15 OCTOBRE

Notre thème : la paix et la démilitarisation.

Nos actions : les régions organiseront des actions interrégionales.

Nos revendications : Nous dénonçons la militarisation de notre société en revendiquant que le gouvernement du Canada retire immédiatement ses troupes de l'Afghanistan et en appelant le gouvernement québécois à empêcher le recrutement militaire dans les établissements scolaires.

CINQUIÈME JOUR DE MARCHÉ : LE 16 OCTOBRE

Notre thème : les droits des femmes autochtones.

Nos actions : les régions organiseront des actions interrégionales.

Nos revendications : Nous exigeons la signature de la Déclaration internationale sur les droits des peuples autochtones par le gouvernement du Canada. Le Canada et les États-Unis sont les deux seuls pays au monde à refuser de signer cette déclaration.

Photo : Claudette Lambert



LE 17 OCTOBRE 2010 Grand rassemblement national à Rimouski

Dans toutes les régions du globe, des marches et des actions simultanées se dérouleront le 17 octobre pour clôturer les actions de 2010. Des centaines de femmes de la Marche mondiale des femmes se rendront dans le Sud-Kivu, en République démocratique du Congo, afin de marquer notre solidarité avec les femmes vivant dans les pays en guerre et appuyer le rôle fondamental des femmes dans les processus de paix et de résolution des conflits. Nous y serons représentées par une délégation de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes.

Au Québec, le 17 octobre, les marches locales, régionales et interrégionales convergeront à Rimouski. Nous allons alors marquer, de concert avec les femmes du monde, la fin des actions de la Marche mondiale des femmes de 2010. Ce sera à coup sûr, un moment intense de grande solidarité féministe. Nous serons des milliers de partout au Québec à participer à cet événement! ■

*Joignez-vous à nous; ensemble,
nous avons le pouvoir
de changer les choses.*



JOUR 1 DE NOTRE MARCHÉ :

Assez d'appauvrir les plus pauvres

*Autonomie économique et travail des femmes :
mesures urgentes de lutte contre la pauvreté*

Par Eve-Marie Lacasse ¹

NOTRE REVENDICATION :

Pour réduire les écarts entre riches et pauvres et pour instaurer une meilleure justice économique, nous défendons l'accès à un salaire minimum de 10,69 \$ de l'heure, et nous revendiquons la fin des catégories à l'aide sociale qui perpétuent les préjugés à l'égard des personnes en les qualifiant de « méritantes » et de « non méritantes » et qui servent à justifier le maintien de certaines personnes dans une grande pauvreté.

Pourquoi cette revendication est-elle importante ?

Depuis le 1^{er} mai 2010, le salaire minimum a été haussé de 0,50 \$, passant à 9,50 \$ de l'heure. Mais nous sommes encore très loin d'un salaire ajusté au coût de la vie et permettant aux femmes de sortir de la pauvreté. Les prestations d'aide sociale sont aussi loin de permettre aux femmes qui en sont prestataires de vivre dignement et de se sortir de la pauvreté. Si elles sont considérées aptes à l'emploi, les femmes sur l'aide sociale reçoivent 567 \$ par mois et si elles sont considérées inaptes à l'emploi, 862 \$.

Malgré les trois hausses successives du salaire minimum depuis 2008, les personnes rémunérées à ce taux, même en travaillant 40 heures par semaine, n'arrivent toujours pas à se sortir de la pauvreté. À 9,50 \$ l'heure pour 40 heures, le salaire annuel est de 19 760 \$, soit 11 % en deçà du seuil de faible revenu pour une personne seule avant impôt. Actuellement, les femmes occupent plus de 60 % des emplois au salaire minimum, alors qu'elles ne représentent que 46 % de la main-d'œuvre du Québec. Beaucoup trop de femmes peinent à boucler les fins de mois, même en travaillant. L'introduction de la logique de l'utilisateur-payeur avec le budget 2010 du gouvernement du Québec (hausse des frais de scolarité, franchise et ticket modérateur en santé, hausse des tarifs Hydro-Québec, etc.) est une taxe régressive déguisée et une ouverture à la privatisation des services publics qui placent une pression accrue sur les personnes à faible et à moyen revenu. L'augmentation des frais pèse plus lourdement sur les femmes car leurs revenus sont nettement moindres que

ceux des hommes. Si on compare la hausse du salaire minimum en vigueur aujourd'hui et l'effet des hausses de tarifs, on voit bien que les effets de l'augmentation du salaire minimum des dernières années sont annulés par les hausses des tarifs.

Parallèlement à tout cela, depuis 1989, les gouvernements successifs du Québec intensifient l'approche dite *workfare* selon laquelle l'aide sociale n'est pas un droit, mais une faveur qui se mérite. Les personnes assistées sociales sont catégorisées, de façon arbitraire, à partir de critères relatifs au marché de l'emploi, aptes ou inaptes à l'emploi. Le montant de la prestation d'aide sociale mensuelle n'est pas la même selon la catégorie dans laquelle les gens se trouvent. Dans ce contexte, le gouvernement s'attend à ce que des femmes désavantagées sur le plan du revenu et des ressources, s'insèrent et s'intègrent dans un marché du travail qui peine encore à reconnaître en toute égalité des femmes souvent plus scolarisées et mieux nanties qu'elles. L'aide sociale est un instrument indispensable pour bâtir la sécurité financière des femmes en vue de lever la barrière de leur pauvreté. Or, les trois réformes des dernières décennies du régime d'aide sociale ne sont pas fondées sur le droit à la sécurité du revenu.

Pour ces raisons, nous marcherons dans toutes les localités en mettant l'emphase sur ces demandes le 12 octobre 2010. Pour connaître les actions organisées dans votre région, consultez la section spéciale de la Marche mondiale des femmes sur notre site Web à www.ffq.qc.ca ■

Si on compare la hausse du salaire minimum en vigueur aujourd'hui et l'effet des hausses de tarifs, on voit bien que les effets de l'augmentation du salaire minimum des dernières années sont annulés par les hausses des tarifs.



Photo : Joane McDermott

¹ Ce texte est largement inspiré du cahier des revendications de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF). Pour consulter le cahier au complet, visitez la section Marche mondiale de notre site Web à www.ffq.qc.ca

JOUR 2 DE NOTRE MARCHÉ :

Assez des coupures et de la privatisation

*Bien commun et accès aux ressources.
Privatisation et tarification salées.*

Par Eve-Marie Lacasse¹

NOTRE REVENDICATION :

Avec la destruction insidieuse de nos services publics, outils essentiels à l'atteinte de l'égalité, nous luttons contre la privatisation et la hausse de la tarification des services publics, notamment en santé et en éducation. Nous voulons aussi protéger l'eau et l'air de la marchandisation.

Pourquoi cette revendication est-elle importante?

Les hausses de tarifs et les coupures dans les services publics annoncés dans le dernier budget du gouvernement du Québec ne sont pas une solution à la crise des finances publiques, c'est un changement de vision politique qui met en péril notre filet social et ce sont les femmes en particulier qui en font les frais.

Ce budget procède à une attaque frontale du modèle d'État garant de la solidarité sociale. Privatiser nos services publics, c'est les soustraire à la participation démocratique et à la vigilance citoyenne. Nous assistons au déplacement des instances décisionnelles et démocratiques de l'État vers le secteur privé.

Le gouvernement a entrepris une trajectoire ultralibérale il y a plusieurs années en nous imposant des mesures à la pièce une fois que son projet de réingénierie de l'État est tombé à l'eau en 2004-2005. Avec le budget 2010, en même temps qu'il annonce une rationalisation des dépenses, le gouvernement implante le concept d'utilisateur payeur pour des services déjà financés par le biais des impôts. Il vient donc piger dans les deux poches des particuliers en même temps, surtout dans celles des personnes à faible revenu, en premier lieu les femmes. Ce principe de l'utilisateur-payeur, selon qui il est essentiel de responsabiliser les utilisatrices et utilisateurs des services publics quant au coût réel de ces derniers, correspond à un abandon des responsabilités collectives de l'État.

Les politiques de privatisation conduisent inévitablement à un déséquilibre dans le

partage des richesses. Elles touchent durement les personnes les plus pauvres de la société. Or, les femmes sont globalement plus pauvres que les hommes, elles ont des salaires plus bas, elles ont moins accès à l'emploi et à la syndicalisation, elles ont moins de sources de revenus. Lorsqu'elles travaillent, leur salaire est plus bas que celui des hommes et elles sont surreprésentées dans les emplois précaires et à temps partiel.

Pour palier aux coupes et à la tarification des services publics et des programmes sociaux, les femmes se sentiront obligées d'assumer dans la sphère domestique ce que l'État déléste comme responsabilité. En 1970, la Commission Bird (première commission d'enquête sur la situation de la femme au Canada) affirmait que les femmes atteindront l'égalité seulement lorsque l'État partagerait la responsabilité de ces dernières en matière d'éducation et de soins aux enfants et aux personnes en perte d'autonomie. Les annonces du budget 2010 confirment que le gouvernement rompt avec une approche égalitaire pourtant suivie depuis 1970. L'accès aux services publics universels est remis en cause dangereusement, au grand détriment de la liberté des femmes et de leur droit à l'égalité.

Pour ces raisons, nous marcherons dans toutes les régions en mettant l'accent sur ces demandes le 13 octobre 2010. Pour connaître les actions organisées dans votre région, consultez la section spéciale de la Marche mondiale des femmes sur notre site Web à www.ffq.qc.ca ■

¹ Ce texte est largement inspiré du cahier des revendications de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF). Pour consulter le cahier au complet, visitez la section Marche mondiale de notre site Web à www.ffq.qc.ca

JOUR 3 DE NOTRE MARCHÉ :

Assez de la marchandisation et du contrôle du corps des femmes

*Violence envers les femmes :
parce que notre corps nous appartient*

Par Eve-Marie Lacasse ¹

NOUS PORTONS DEUX REVENDICATIONS :

1. ***Avec la marchandisation grandissante du corps des femmes, nous exigeons du gouvernement du Québec qu'il légifère sur les publicités sexistes et qu'il mette en place dans les écoles, des cours d'éducation à la sexualité promouvant des rapports égaux dans une perspective non sexiste et non hétérosexiste.***

Pourquoi cette revendication est-elle importante?

Il n'est pas difficile de se rendre compte que le corps des femmes et leur sexualité sont chosifiés et marchandisés. Cette tendance est loin de perdre du terrain au fur et à mesure que les années passent. On s'approprie ainsi le corps des femmes et leur sexualité, en en faisant des objets et portant atteinte à leur droit de se définir librement.

Nous sommes constamment bombardées dans l'espace public d'images qui font la promotion de rapports inégaux entre les femmes et les hommes et même de l'infériorisation des femmes. Les filles et les femmes sont utilisées comme des objets pour mousser la vente de produits. Les médias, les moyens de communication dont Internet, les publicités, les télé-réalités banalisent la sexualité et proposent des contenus sexistes.

De plus, au-delà des publicités sexistes, l'école et les modèles parentaux contribuent tous à la socialisation des jeunes en matière de sexualité. En quête d'identité, les jeunes filles et les jeunes garçons subissent une pression énorme à se conformer aux styles et aux attitudes qui les entourent. Depuis l'abandon des cours spécifiques d'éducation à la sexualité, l'éducation à la sexualité à laquelle nos jeunes ont accès est d'abord et avant tout celle contenue dans les médias, sur Internet et dans les magazines. Or, ce n'est pas la meilleure éducation sexuelle qui soit! L'éducation sexuelle à l'école fournit aux jeunes une occasion de développer un rapport critique face à la sexualité sexiste et stéréotypée qui leur est proposée dans les médias de masse. Elle peut être l'occasion de mobiliser les jeunes dans une réflexion autocritique quant à la nature de leurs comportements et attitudes sexuels.

2. ***Devant les tentatives de la droite religieuse et politique de contrôler nos corps et de réduire notre liberté, nous revendiquons que le gouvernement du Canada garantisse le droit inaliénable des femmes de décider d'avoir ou non des enfants, ce qui implique le maintien et la consolidation des services d'avortement gratuits offerts partout au pays.***

Pourquoi cette revendication est-elle importante?

Le mouvement des femmes constate une augmentation des menaces au droit à l'avortement avec la présence du gouvernement conservateur à Ottawa, la montée de la droite religieuse et politique au Canada (qui a des ramifications actives au Québec), et l'émergence dans les médias québécois d'un certain discours nataliste culpabilisant les femmes qui ont recours à l'avortement. Les droits reproductifs des femmes et le libre choix en matière d'avortement ne peuvent plus être tenus pour acquis.

Dernière menace en date, en refusant de financer les services d'avortement dans son initiative en santé maternelle et infantile pour le G8 qui a eu lieu à Toronto en juin dernier, le gouvernement conservateur érode simultanément les droits des femmes dans les pays les plus pauvres et les droits des femmes ici même au Canada. Ce refus imite les politiques anti-choix de l'ancien président Bush.

Chaque année, environ 35 millions d'avortements sont effectués dans les pays pauvres, et la majorité d'entre eux le sont dans des conditions insalubres et dangereuses. Cinq millions de femmes sont hospitalisées annuellement pour des complications liées à un avortement non sécurisé et 70 000 femmes en meurent. Il faut se rappeler à quel point l'avortement est un enjeu important pour la santé des femmes et leur droit à l'égalité. En 1966, les complications liées à un avortement clandestin ou à un auto-avortement étaient la principale cause d'hospitalisation des femmes au Canada, ici même.

Pour ces raisons, nous marcherons dans toutes les régions en mettant l'accent sur ces demandes le 14 octobre 2010. Pour connaître les actions organisées dans votre région, consultez la section spéciale de la Marche mondiale des femmes sur notre site Web à www.ffq.qc.ca ■

¹ Ce texte est largement inspiré du cahier des revendications de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF). Pour consulter le cahier au complet, visitez la section Marche mondiale de notre site Web à www.ffq.qc.ca

JOUR 4 DE NOTRE MARCHÉ :

Assez de la militarisation

Pour que cessent de tomber les bombes

Par Eve-Marie Lacasse¹

NOTRE REVENDICATION :

Nous dénonçons la militarisation de notre société en revendiquant le retrait immédiat des troupes canadiennes en Afghanistan par le gouvernement du Canada et en appelant le gouvernement québécois à interdire le recrutement militaire dans les établissements scolaires.

Pourquoi cette revendication est-elle importante?

La militarisation, c'est bien sûr l'augmentation vertigineuse des budgets militaires, l'implantation et la consolidation de bases militaires, l'occupation plus grande et plus visible de l'espace public par la chose militaire, la propagande insidieuse faite autour des forces armées et l'intensification de leur recrutement, mais c'est aussi – et c'est fondamental – un renforcement des rapports inégaux entre les hommes et les femmes. La culture militaire amène une survalorisation d'une masculinité stéréotypée et réductrice, la normalisation de la violence pour régler les conflits, la banalisation des violences envers les femmes, les agressions sexuelles comme stratégies de guerre et la déshumanisation et l'usurpation du corps des femmes racisées. Cette culture de la violence, avalisée par l'État, se transmet à l'ensemble de la société.

Depuis 2000, la Marche mondiale des femmes travaille sur les enjeux de la paix et de la démilitarisation. Elle s'est prononcée à de multiples reprises sur des conflits récents et a porté les revendications des femmes du monde jusqu'à l'ONU en octobre 2000. Nous avons réclamé le respect des droits humains, l'application de toutes les Conventions de l'ONU, le règlement politique négocié de ces conflits. Nous n'avons pas été entendues². Or, une paix durable n'est possible qu'avec une transformation profonde des relations entre les femmes et les hommes³. Devant ces orientations féministes majeures, nous devons nous dresser contre les agissements guerriers de notre propre gouvernement et la montée galopante de la militarisation de notre société.

Depuis déjà huit ans, le Canada est en guerre. L'État canadien s'est engagé sous de faux prétextes (dont celui de libérer les femmes afghanes des Talibans) dans une guerre d'occupation en Afghanistan, qu'il prolongera au moins jusqu'en 2011. Des milliers de civils afghans (surtout afghanes!) en paient et en paieront le prix tant et aussi longtemps que l'armée canadienne se trouvera en Afghanistan. Les conséquences d'un conflit armé ne sont pas les mêmes pour les femmes que pour les hommes. Toutes les guerres augmentent le niveau de haine et de violence dans une société, y compris les violences sexuelle et domestique dont les femmes sont les premières victimes. Depuis les années 1990, le nombre de victimes civiles dans les guerres (majoritairement des femmes) est beaucoup plus important que celui des victimes militaires. Ces femmes représentent ces fameux dommages collatéraux dont on nous parle tant.

L'armée canadienne prétend intervenir en Afghanistan pour protéger ou rétablir les droits de la personne, instaurer la démocratie, défendre les droits des femmes, etc. Cela leur permet de masquer leurs intérêts économiques et géopolitiques (pétrole, conquête de territoires, positions stratégiques dans certaines parties « sensibles » du monde, etc.) tout en exploitant la détresse financière des classes populaires en se faisant passer comme un employeur comme un autre qui, en outre, paie les études et offre des emplois bien rémunérés en temps de crise!

Campagne du Comité de solidarité de Trois-Rivières
www.stopponslesdepensesmilitaires.com

Et oui, pour accroître la militarisation de la société canadienne, le gouvernement canadien est engagé dans une vaste initiative de recrutement des jeunes femmes et jeunes hommes, des pauvres et des autochtones dans l'armée canadienne : on ratisse les institutions d'enseignement au nom d'une guerre dite « juste ».

Pour ces raisons, nous marcherons inter-régionalement pour mettre l'emphase sur ces revendications le 15 octobre 2010. Pour connaître les actions organisées dans votre région, consultez la section spéciale de la Marche mondiale des femmes sur notre site Web à www.ffq.qc.ca ■



1 Ce texte est largement inspiré du cahier des revendications de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF). Pour consulter le cahier au complet, visitez la section Marche mondiale de notre site Web à www.ffq.qc.ca

2 Appel de la Marche mondiale des femmes pour construire un monde égalitaire, solidaire, démocratique et pacifique après les attentats de New York et Washington, Montréal - octobre 2001

3 Marche mondiale des femmes : www.marchemondiale.org

JOUR 5 DE NOTRE MARCHÉ :

Assez du mépris envers les peuples autochtones

Pour les droits des femmes autochtones

Par Eve-Marie Lacasse¹

NOTRE REVENDICATION :

Nous exigeons la signature de la Déclaration internationale sur les droits des peuples autochtones par le gouvernement du Canada. Le Canada et les États-Unis sont les deux seuls pays au monde à refuser de signer cette déclaration.

Pourquoi cette revendication est-elle importante?

Les peuples autochtones sont parmi les communautés les plus marginalisées et les plus pauvres de la société, non pas seulement au Canada, mais partout dans le monde. Un racisme profondément enraciné, des lois discriminatoires et une longue histoire de marginalisation et de dépossession ont privé les peuples autochtones de leur propre choix de vie et dépouillé les communautés des terres et ressources sans lesquelles leur économie ne peut être viable ni leur mode de vie assuré. Au Canada, les peuples autochtones sont toujours sous tutelle de la *Loi sur les Indiens* qui comporte encore aujourd'hui des clauses discriminatoires envers les femmes autochtones.

L'appui international éloquent à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, adoptée en septembre 2007 par 143 pays au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies, est un pas en avant important pour contrer la discrimination et le racisme qui sont très répandus et qui menacent la survie et le bien-être de plus de 300 millions d'autochtones du monde entier.

Le processus menant à l'adoption de la Déclaration à l'Assemblée générale de l'ONU affirme clairement que les peuples autochtones ne peuvent être privés arbitrairement du droit à l'autodétermination, reconnu en droit international comme un droit universel de tous les peuples. La Déclaration affirme également divers droits tant collectifs qu'individuels concernant notamment les terres, territoires et ressources, qui sont essentiels à l'identité culturelle des peuples autochtones et à l'exercice de leurs droits fondamentaux

de la personne. Plus particulièrement en ce qui a trait aux femmes autochtones et leur famille, la Déclaration affirme le droit à l'égalité et à la non-discrimination et demande aux États d'instaurer des mesures pour veiller à ce que les femmes et les enfants autochtones soient pleinement protégés contre toutes formes de violence. La Déclaration est donc particulièrement importante à cet égard en établissant des standards minimums de respect des droits collectifs et libertés individuelles des peuples autochtones, et plus particulièrement des femmes et enfants autochtones étant principalement touchés par les questions de violence familiale.

Malheureusement, pour les peuples autochtones d'ici, la victoire que représente l'adoption de cet important texte est viciée par l'attitude du Canada qui a voté contre la Déclaration à l'ONU et qui a ensuite refusé catégoriquement de signer la Déclaration. Deux ans plus tard, en février 2010, le gouvernement canadien a annoncé son intention de ratifier la Déclaration, mais sans avancer de date butoir pour sa signature. Devant cette

tergiversation, nous ne pouvons qu'être très sceptiques face au réel engagement du gouvernement canadien envers la défense des droits des femmes autochtones puisque lors de son annonce de ratification, le gouvernement a spécifié qu'il prendra des mesures pour adopter la Déclaration « d'une manière qui soit totalement cohérente avec les lois et la constitution canadiennes ». Demander que les dispositions de la *Déclaration* soient interprétées en fonction de la constitution et des lois de chaque État, comme l'ont fait l'Australie et la Nouvelle-Zélande, servirait à légitimer les injustices et la discrimination existantes dans les contextes nationaux. Cela entamerait aussi le principe « d'universalité » qui s'applique à tous les droits de la personne.

Pour ces raisons, nous marcherons interrégionalement en mettant l'emphase sur cette demande le 16 octobre 2010. Pour connaître les actions organisées dans votre région, consultez la section spéciale de la Marche mondiale des femmes sur notre site Web à www.ffq.qc.ca ■



Photo : Claudette Lambert

¹ Ce texte est largement inspiré du cahier des revendications de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF). Pour consulter le cahier au complet, visitez la section Marche mondiale de notre site Web à www.ffq.qc.ca

Des nouvelles de l'international

Un tour du monde et un entretien avec l'organisation de la MMF au Brésil

Par **Alessandra Ceregatti**,
traduction de l'espagnol
Nancy Burrows et Elsa Beaulieu¹

Des lancements autour du monde

Entre le 8 et le 18 mars 2010, les mouvements des femmes de plus de 50 pays ont lancé la Troisième action internationale de la Marche mondiale des femmes (MMF) et ont souligné le centenaire de la Déclaration de la journée internationale des femmes.



Photo MMF : République démocratique du Congo



Photo MMF : Pakistan

Dans certains pays, il s'agissait d'actions d'envergure. Par exemple, au Brésil, 3 000 femmes de 27 états brésiliens ont participé à une marche de 11 jours entre les villes de Campinas et São Paulo (voir ci-après). En Suisse, en plus de manifestations décentralisées dans des villes telles que Neuchâtel, Genève et Lucerne, une action nationale a réuni plus de huit mille participantes à Berne le 13 mars. Aux Philippines, plus de 2 000 femmes sont descendues dans les rues pour dénoncer la violence et demander la fin du militarisme, du sexisme, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et du gouvernement Arroyo. Dans d'autres pays, les manifestations étaient de taille plus modeste, mais n'en étaient pas moins symboliquement très importantes. C'est le cas du Pakistan, par exemple, où les femmes de la MMF ont couru le risque de marcher dans les rues de Lahore le 8 mars, et ce, malgré les attentats-suicides qui avaient eu lieu le matin même.

D'autres actions du même ordre ont également été réalisées ailleurs, notamment en République démocratique du Congo et dans les campements du Sahara occidental. Toutes ces actions contribuent à la construction du mouvement et au processus d'approfondissement des débats sur les positions et revendications des quatre champs d'action : travail des femmes, bien commun et services publics, paix et démantèlement et violence envers les femmes.

La mobilisation continue dans plusieurs pays! Dans certains cas, dont la France, l'Afrique du Sud et le Québec, des actions nationales sont prévues dans les prochains mois. Il y a aussi des actions régionales et continentales à venir, ainsi que l'événement de clôture qui aura lieu en République démocratique du Congo entre les 13 et 17 octobre.

¹ Alessandra Ceregatti travaille au secrétariat international de la Marche mondiale des femmes, Nancy Burrows est membre de l'équipe de la FFQ et Elsa Beaulieu est une militante active à la MMF.

Photo MMF : Sahara occidental





Photo MMF : El Salvador



Photo MMF : Bolivie



Photo MMF : Argentine

Les Amériques : une rencontre contre la militarisation

Dans les Amériques, l'action régionale aura lieu en Colombie entre les 16 et 23 août, en même temps que la Rencontre des femmes et des peuples des Amériques contre la militarisation. L'objectif est de réfléchir et d'agir sur la situation alarmante des conflits armés et sociaux que vivent les peuples des Amériques, en particulier en Colombie, où la guerre a exacerbé la violence, la discrimination, l'exploitation, la pauvreté et l'inégalité. Ces conflits ont un impact particulièrement dévastateur pour les femmes et

les peuples autochtones, comme le déplacement et le recrutement forcé, le confinement, la migration, ainsi que les disparitions, les violences sexuelles et les féminicides. La rencontre se déroulera en trois temps : il y aura d'abord une action humanitaire internationale dans différentes régions du pays, suivie de la rencontre des femmes dans la ville de Bogotá. Le tout culminera par une action politique publique qui prendra la forme d'une manifestation et d'une vigile pour la vie et la souveraineté.

L'exemple du Brésil :

l'auto-organisation renforce la lutte des femmes

Au Brésil, l'action de la Marche mondiale des femmes s'est déroulée sur 11 jours. Nous avons débuté le 8 mars avec un rassemblement et une manifestation dans la ville de Campinas. Le lendemain, les femmes ont commencé leur marche. Elles sont passées par les villes et districts de Valinhos, Vinhedo, Louveira, Várzea Paulista, Cajamar, Jordanésia, Perus et Osasco, pour finir à São Paulo le 18 mars. Les marcheuses elles-mêmes ont entièrement assumé la réalisation de l'action, formant des équipes de cuisine, de nettoyage, d'infrastructure, de sécurité, de communication, de formation et de culture, de santé, d'eau et de garderie.

Lors de périodes de discussions quotidiennes, en petit groupe ou en plénière, diverses questions ont été abordées : le travail domestique, la santé des femmes et les pratiques populaires de soins, la sexualité, l'autonomie et la liberté, l'éducation non sexiste et non raciste, la souveraineté alimentaire, la réforme agraire et le travail des femmes, l'agroécologie, la biodiversité, l'énergie et les changements climatiques, les politiques d'élimination des violences domestiques et sexuelles, le trafic des femmes et le droit à l'avortement.



Photo MMF : Martinique



Photo MMF : Brésil



Photo MMF : Sonia Coelho



Photo MMF : Brésil



Photo MMF : Brésil

Entretien avec Sonia Coelho

Voici des propos recueillis par le secrétariat international de la Marche mondiale des femmes auprès de Sonia Coelho, de la SOF (Sempreviva Organização Feminista), une organisation membre de l'exécutif national de la MMF au Brésil. Cet entretien traite du processus d'évaluation de la mobilisation et des perspectives pour le mouvement dans son pays.

MMF : Quel est le processus d'évaluation de l'action internationale de 2010 au Brésil?

Des rencontres de bilan ont eu lieu dans les états avec les femmes qui ont participé à la Marche. Ensuite, nous allons mettre en commun les évaluations lors d'un séminaire national, où nous préparerons un bilan national et identifierons des questions et pistes pour la continuité de notre plateforme politique. L'ensemble de ce processus nous aidera à continuer à avancer à partir de l'élan donné par notre action nationale.

MMF : Qu'est-ce qui ressort des évaluations jusqu'à maintenant?

Il y a beaucoup à penser et à dire... À ce jour, on parle surtout de la question d'enracinement de la Marche mondiale des femmes depuis l'action de 2010. La Marche a grandi, particulièrement dans les régions. Maintenant, nous avons le défi du suivi auprès des nouveaux groupes qui se sont créés. Beaucoup de jeunes femmes veulent partir des groupes, poursuivre les discussions et continuer à organiser des actions autour de la Marche. De plus, il y a eu une augmentation du nombre de villes et de municipalités participantes.

Les pratiques féministes, l'identification à la Marche et la réaffirmation du féminisme sont d'autres sujets qui se sont révélés importants. Les femmes ont développé un sentiment d'appartenance à la Marche et au féminisme, ce qui a mené à des changements autant sur le plan collectif qu'individuel.

De plus, il y a le fait d'avoir réussi à faire face aux défis et d'être parvenues à réaliser la marche. Personne n'avait

auparavant vécu l'expérience de marcher durant dix jours, avec tout ce que cela comporte d'exigences en termes d'infrastructure et de choses à penser en même temps. Malgré cela, nous avons réussi à faire tout ce que nous avons planifié, à maintenir la marche tous les jours, à faire de la formation quotidiennement et à répondre aux besoins de base des marcheuses (l'alimentation, le bain, un endroit pour dormir, la santé) et tout cela de manière autogérée et en misant sur notre capacité d'auto-organisation. Nous avons été confrontées à beaucoup de problèmes, mais nous avons été capables de les résoudre.

MMF : Y avait-il beaucoup de femmes pour qui il s'agissait d'un premier contact avec la Marche?

Oui. Je ne pourrais pas le chiffrer, mais c'était le cas dans tous les états. Ici au Brésil on peut dire que quelques états (le Manaus par exemple) se sont renforcés et ont même consolidé leurs comités grâce à la préparation de l'action. Ailleurs, dans l'état de Piauí, les femmes syndicalistes ont renouvelé leurs efforts et leur engagement; beaucoup de femmes membres des syndicats de base ont participé. C'est un succès parce que dans les syndicats, les gens ne croyaient pas que nous serions capables de réaliser la marche de cette manière. La MMF y a gagné un respect considérable de la part d'autres mouvements sociaux. Elle est maintenant reconnue comme un mouvement qui agit, qui a une grande capacité de mobilisation et d'auto-organisation, et qui est capable de porter son programme politique sur la place publique.

MMF : À la fin de l'action, les femmes ont identifié le besoin d'approfondir certains thèmes, en plus de celui de recevoir des formations sur les champs d'action. Comment allez-vous répondre à ces besoins?

Nous devons répondre à ces besoins par des activités dans les états. Lors de notre prochain séminaire national, nous discuterons de la façon d'approfondir les thèmes de la plateforme, qui est très vaste et couvre des questions allant de l'avortement aux services de garde. Le défi est de reprendre les thèmes généraux et de les traduire en luttes concrètes à partir de la réalité des femmes dans les quartiers et les localités, là où elles militent.

MMF : Quels ont été les défis et les gains de l'action qui ont été soulignés lors des bilans?

Le grand défi a été celui de la diversité, soit de comprendre la façon d'être de chacune, renouveler sa façon de penser, être tolérante et comprendre la diversité. L'action a réuni des femmes de tous âges, de tous les états du Brésil. Elles provenaient de cultures différentes, avec des façons de vivre différentes. C'était un défi à relever, et les femmes ont perçu des changements dans les attitudes. Les délégations ont trouvé des façons de surmonter les problèmes et de s'auto-organiser durant la marche. Il s'agissait d'un processus d'éducation populaire parce que nous avons examiné au fur et à mesure les façons de faire face aux problèmes et aux contradictions qui surgissaient dans ce contexte de grande diversité.

Par exemple, la question de l'avortement a toujours été une lutte prioritaire. La Marche a toujours été un des mouvements qui travaillent sur ce thème en prenant l'initiative d'actions publiques. Par contre, étant donné que nous voulions construire un mouvement capable de rejoindre toutes les femmes, il fallait travailler avec les contradictions. Le défi est de créer un processus de formation où les personnes renouvellent leur façon de penser, construisent de nouvelles réflexions et en viennent à se positionner autrement, parce que nous croyons que c'est ainsi que nous allons construire un mouvement féministe de masse.

Un autre gain à souligner est le processus de dépassement des limites personnelles. Pour bon nombre de femmes, c'était un défi de se sentir capables de faire partie de ce mouvement avec d'autres femmes, de marcher pendant les dix jours, et de participer aux formations. Beaucoup ne s'en sentaient pas capables individuellement, mais une fois en marche, elles sont parvenues à dépasser leurs limites et elles sont revenues transformées.

MMF : L'Action internationale de 2010 continue jusqu'au 17 octobre. Comment la Marche au Brésil va-t-elle s'insérer dans cette perspective?

Nous faisons toujours une action à cette date (le 17 octobre), mais cette année nous devons nous assurer qu'elle soit en lien avec l'action qui aura lieu en République démocratique du Congo. Le Congo est un endroit où il est dangereux d'être une femme aujourd'hui et l'action internationale aura lieu dans une province où 15 femmes ont été enterrées vivantes. Nous voulons nous solidariser en dénonçant cette situation. Nous avons encore à décider comment le faire; par exemple, s'il y aura des actions dans chaque état ou des actions totalement décentralisées. De plus, sur le continent américain nous aurons la rencontre en Colombie en lien avec notre champ d'action « Paix et délimitation ». La MMF aura un rôle important de renforcement de cette action qui sera réalisée conjointement avec d'autres mouvements. ■



Photo MMF: Brésil

Le 17 octobre 2010 : solidaires avec les femmes de la République démocratique du Congo

Par Alexa Conradi¹

En avril 2010, le comité international de la Marche mondiale des femmes s'est réuni en Afrique du Sud. Notre objectif était de planifier les événements du 17 octobre 2010 qui marqueront la clôture de cette 3^e année d'actions de la Marche mondiale des femmes. Ce rendez-vous de solidarité internationale aura lieu en République démocratique du Congo (RDC).



Rencontre du comité international de la MMF en Afrique du Sud

Pourquoi allons-nous en République démocratique du Congo ? Parce que le pays émerge d'un conflit majeur qui a duré plus de seize ans. Pendant ce conflit, beaucoup de femmes ont subi des agressions sexuelles que les forces armées ont utilisées comme stratégie de guerre. Pendant la rencontre, on nous a rapporté plusieurs histoires révoltantes comme celle de ces 15 femmes qui ont été enterrées vivantes après avoir subi des viols. Le viol est utilisé comme un moyen pour affaiblir la résistance des femmes voire même du peuple entier. C'est aussi un moyen pour propager le VIH/SIDA dans la population.

Le 17 octobre prochain, les Congolaises accueilleront des femmes de partout dans le monde et plus particulièrement des pays des Grands Lacs de l'Afrique. Cette région a connu aussi son lot de conflits armés. En choisissant de faire notre action en RDC, nous voulons mettre en lumière les critiques féministes de la guerre et de la militarisation. Les Congolaises souhaitent ériger un monument en hommage aux femmes agressées sexuellement. Nous souhaitons aussi, par notre action, renforcer l'autonomie socio-économique des femmes ainsi que leur influence dans leur pays en demandant la construction d'une maison pour femmes.

Alors que la guerre est terminée en RDC, des milices continuent à sévir dans l'est et le nord du pays. Nous profiterons également de l'activité du

17 octobre pour dénoncer les intérêts économiques qui maintiennent en vie le conflit, notamment avec la complicité des milices. On pense ici aux entreprises transnationales qui pillent davantage les ressources minières sans que le gouvernement n'intervienne, car trop occupé par la lutte contre les milices locales et étrangères. Enfin, nous voulons contribuer à l'avènement d'une paix durable en commençant par la démilitarisation de l'Est de la RDC et le désengagement progressif et concerté de la MONUC (les forces de l'ONU).

Cette action internationale qui réunira entre 600 et 1000 femmes de la Marche mondiale des femmes provenant d'une cinquantaine de pays, sera l'occasion de bâtir des solidarités entre femmes vivant en zone de conflit. Les femmes, notamment celles venant de pays en paix, approfondiront leur compréhension des enjeux en échangeant avec celles qui ont été jusqu'à très récemment touchées par l'insécurité et la violence.

Les rencontres du comité international de la Marche ne sont pas de tout repos, mais, malgré nos longues journées de travail, notamment la dernière qui s'est terminée à 01h30 (du matin), je sors de cette expérience grandie. Mon attachement à la Marche est encore plus fort. C'est un milieu de création pour bâtir des alternatives et qui donne de l'espoir pour un monde meilleur. Les femmes du comité international ont une connaissance, une expertise et une passion qui est extrêmement touchante



Rencontre du comité international de la MMF à Québec

et inspirante. On ne se doutait pas, il y a plus de dix ans, lorsque nous, les Québécoises, nous avons mis au monde ce réseau mondial de féministes dans l'action, qu'il allait résonner autant dans la vie des femmes qui l'ont adopté.

C'est magnifique de voir des femmes du Sud, du Nord, de l'Est et de l'Ouest, travailler ensemble dans un esprit engagé et sans trace de charité nord-sud. Nous avons une lutte commune à poursuivre contre le patriarcat, le capitalisme et le racisme, trois grands systèmes d'oppression des femmes prenant certes des formes différentes, que ce soit au Québec ou au Pakistan, mais puisant leurs forces aux mêmes sources.

Avec le Congo, on voit comment le patriarcat (agressions sexuelles), le capitalisme (pillage des ressources par des entreprises transnationales) et la militarisation (guerre) se combinent pour rendre la vie invivable pour les femmes. Cette situation nous permet de comprendre **pourquoi même en 2010, tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche.** ■

¹ Alexa Conradi, présidente de la FFO, remplaçait Émilía Castro, l'une des deux représentantes de la Marche dans les Amériques

L'ACCÈS À LA SANTÉ, C'EST UN DROIT

Chaque minute,
dans le monde,
une femme meurt
des complications d'une
grossesse ou d'un accouchement

www.exigeonsladignite.ca

AMNISTIE
INTERNATIONALE



EXIGEONS LA DIGNITÉ EXIGEONS LA DIGNITÉ



EXIGEONS LA DIGNITÉ



Halte à la tarification et la privatisation

Par Isabelle Langlois¹

Depuis les années 90, les gouvernements qui se succèdent à Québec comme à Ottawa appliquent les mêmes vieilles recettes néolibérales : coupures dans les services publics et les programmes sociaux, privatisation, sous-traitance et partenariats public-privé (PPP), déréglementation et déresponsabilisation de l'État, gestion publique soumise aux exigences d'intérêts privés, poursuite du déficit zéro, etc. Cette marchandisation du bien commun et des services publics mène à la déconstruction d'un modèle de société fondé sur la solidarité.



Dans ce contexte, en décembre 2009, des organisations communautaires, syndicales, étudiantes, féministes et populaires (plus de 116 à ce jour) ont décidé de jeter les bases de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. Cette coalition revendique l'accès à des services publics universels et de qualité, l'un des moyens pour assurer la réalisation des droits humains et pour agir efficacement sur les causes de la pauvreté. Afin d'y arriver, elle propose des projets et des politiques qui permettront de renflouer équitablement les coffres de l'État. Ainsi, l'État disposerait de revenus pour garantir de meilleurs programmes et services et ainsi, mieux redistribuer la richesse!

Or, à l'occasion du budget Bachand déposé le 30 mars 2010, le gouvernement a annoncé son intention d'introduire un ticket-moderateur en santé,

de hausser les frais de scolarité, la TVQ et les tarifs d'électricité, et de passer tous les programmes au crible en vue d'effectuer d'importantes coupures. Ces choix reposent sur une logique profondément inégalitaire, une approche ultra-néolibérale.

La logique même de tarifier les services publics est à contresens du bon sens. Les services publics ont été créés justement pour que toutes et tous y aient accès selon leurs besoins et non leur capacité de payer.

Les mesures proposées par le budget du Québec vont nuire d'abord aux plus pauvres, encore majoritairement des femmes (personnes à l'aide sociale, travailleurs et travailleuses à statut précaire, au salaire minimum, aux études, personnes âgées, immigrantes, racisées, etc.) et appauvrir la classe moyenne.

La logique même de tarifier les services publics est à contresens du bon sens. Les services publics ont été créés justement pour que toutes et tous y aient accès selon leurs besoins et non leur capacité de payer.

¹ Isabelle Langlois est organisatrice communautaire et responsable de la mobilisation et de l'éducation populaire à la FFO.



En effet, les politiques néolibérales font abstraction des engagements gouvernementaux en matière d'égalité entre les hommes et les femmes, car les mesures proposées vont consolider et accroître les inégalités existantes.

La mise en place des services publics a eu pour effet de libérer les femmes de nombreuses tâches qui leur étaient traditionnellement dévolues. La privatisation et la réduction des services publics rendent plus difficile l'accès à ces services pour les femmes et leurs enfants, forçant celles-ci à devoir assumer de plus en plus la responsabilité de proches malades ou en perte d'autonomie. Plus encore, les emplois de qualité offerts par le système public ont largement été occupés par des femmes. Pour ces raisons, le démantèlement des services publics atteint les femmes de plein fouet.

C'est pourquoi nous considérons fondamental que la lutte qui s'organise contre les mesures ultralibérales tienne compte d'une analyse féministe. C'est dans cette optique que la Fédération des femmes du Québec (FFQ) a participé à la mise sur pied de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics et s'y est engagée activement dans les derniers mois.

Le 1^{er} avril 2010, 48 heures après le dépôt du budget Bachand, la Coalition organisait sa deuxième manifestation (la première ayant eu lieu à Lévis le 20 janvier 2010 à l'occasion de la Rencontre économique 2010) et plus de 12 000 personnes ont participé; un franc succès, et la preuve d'une réelle inquiétude parmi la population.

Que propose la Coalition ?

La Coalition propose notamment au gouvernement de financer les services publics par :

- la lutte contre l'évasion et l'évitement fiscal;
- l'ajout d'au moins un palier d'imposition pour les particuliers à hauts revenus;
- la réduction ou l'abolition de certaines exemptions fiscales qui ne profitent qu'aux riches;
- la lutte contre la corruption dans l'attribution des contrats gouvernementaux;
- une saine gestion des finances publiques.

Vers la fin avril, la Coalition a lancé sa campagne « Halte à Charest » (symbolisée par une main rouge) qui a pour objectif de faire reculer le gouvernement sur l'ensemble des mesures régressives du dernier budget et d'exiger des services publics de qualité financés par des mesures qui n'appauvriront pas les moins nantis et la classe moyenne.

En peu de temps, la Coalition est devenue un lieu dynamique dans l'organisation de la résistance à ces politiques ainsi qu'à l'élargissement du mouvement d'opposition à celles-ci.

En tant que symbole fort de notre lutte, la MAIN ROUGE vise également à faire valoir notre détermination à faire reculer le gouvernement et promouvoir des alternatives fiscales pour une société plus juste.

Plusieurs autres actions ont été organisées par la Coalition afin de maintenir la pression sur le gouvernement et d'éviter que le mouvement d'opposition au budget ne s'effrite : actions régionales lors du passage dans différentes villes de messieurs Charest et Bachand; contingent de la Coalition à l'occasion des manifestations du 1^{er} mai; campagne de signatures d'une déclaration afin d'alimenter la colère populaire et de mettre de l'avant nos alternatives.

Comme nous faisons face à des forces déterminées à déconstruire les acquis sociaux qui ont pris des décennies à se mettre en place, la lutte s'annonce cruciale, et la FFQ poursuivra ses appels à la mobilisation aux côtés des autres membres de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics. Pour nous, nos mères, nos sœurs et nos enfants, nous devons travailler pour faire reculer l'agenda néolibéral et stopper le recours à la privatisation et à la tarification des services publics!

Le plan d'action de la Coalition prévoit notamment :

- Réagir avec le Collectif pour un Québec sans pauvreté au Plan de lutte à la pauvreté;
- Faire circuler le symbole de la Main rouge et poursuivre la Campagne « Halte à Charest »;
- Organiser une tournée à travers le Québec d'octobre à janvier prochain afin d'élargir la mobilisation contre les mesures régressives et les compressions contenues dans le budget du Québec;
- Mener une campagne régionale d'action visant des députés ou des lieux de pouvoir en lien avec la tarification et la privatisation des services publics;
- Participer aux actions de la Marche mondiale des femmes en 2010;
- Organiser une action de perturbation en novembre;
- Et plus encore... à suivre de près!

Les compressions, les tarifications et la privatisation ne sont pas la solution. Pour financer adéquatement les services publics et les programmes sociaux et pour lutter contre la pauvreté : REDISTRIBUONS LA RICHESSE!

Infos : www.nonauxhausses.org

Les actions de la Coalition sont publiées sur le site Web de la FFQ www.ffq.qc.ca et sur notre page Facebook ■

Un 8 mars à Port-au-Prince après le tremblement de terre

Par Marjorie Villefranche¹

La destruction de la ville est encore plus gigantesque que ce que j'imaginai. À mesure que nous avançons, je réalise que toutes les zones de la ville sont touchées. C'est *Ground zero* cent fois plus grand.

Marjorie Villefranche est une féministe québécoise d'origine haïtienne. Un mois et demi après le séisme qui a dévasté sa ville natale Port-au-Prince, elle a été mandatée par la Fédération des femmes du Québec et par la Marche mondiale des femmes à les représenter solidairement le 8 mars en hommage aux féministes disparues sous les décombres.

Une voix nous annonce que nous approchons de Port-au-Prince et nous demande d'attacher nos ceintures. Une voix sans émotion contrastant avec la peur et l'angoisse des visages autour de moi, avec ma propre peur. Que vais-je trouver en bas, l'horreur, le désespoir, la souffrance, le chaos? Le chaos à la descente de l'avion... oui au milieu d'un hangar (la salle d'accueil de l'aéroport est fermée). Je dois retrouver mes bagages dans un amoncellement de valises, de boîtes et de sacs. Tout le monde pousse, tire et se bouscule.

Une fois dehors, j'ai du mal à reconnaître le jeune homme qui est venu me chercher. On finit par se reconnaître, la voiture démarre, je ne parle pas. La destruction de la ville est encore plus gigantesque que ce que j'imaginai. À mesure que nous avançons, je réalise que toutes les zones de la ville sont touchées. C'est *Ground zero* cent fois plus grand. Partout, des décombres, des maisons éventrées et une poussière omniprésente, tenace, qui vous colle à la peau et aux vêtements. Dire qu'il y a encore beaucoup de corps enfouis, des disparus que l'on ne retrouvera sans doute jamais.

Nous passons devant la maison d'un ami. Enfin, là où était sa maison. Le chauffeur, de sa voix très douce, me dit : *tu vois là-haut sur cette butte, c'était la maison de mon père, il est mort sous les décombres.* Depuis le tremblement de terre du 12 janvier, « condoléances » est le mot que je répète le plus souvent. Dans ces circonstances, n'est-il pas un peu vide de sens? En posant quelques questions, je réalise que l'on a sorti les corps des décombres à la main, qu'il y a peu de grues disponibles pour soulever les blocs de béton et aider à la recherche, et que les coûts demandés sont devenus exorbitants.

¹ Marjorie Villefranche est directrice des programmes d'alphabétisation à la Maison d'Haïti.

Photo : International Red Cross Foundation/Flickr.com



Photo : Antoine Désilet

Les organisations de femmes

Nous arrivons à La Solidarite Fanm Ayisyen (SOFA). L'édifice est debout, mais il y a plusieurs bureaux sous une grande tente. Les femmes me reçoivent avec beaucoup de gentillesse. Je les sens fébriles, en pleine préparation de la grande commémoration du 8 mars qui aura lieu le lendemain.

Nous passons à La Coordination nationale de plaidoyer pour les droits des femmes CONAP, dans un autre quartier moins affecté en apparence, beaucoup de maisons debout, mais beaucoup sont fissurées et donc dangereuses. Là aussi il y a des tentes dans la cour et dans le jardin abritant les familles du quartier.

Les organisations féministes ont été frappées en plein cœur, des dirigeantes très influentes, des professionnelles, des directrices, des écrivaines, des intellectuelles, des femmes jouant un rôle essentiel au développement du pays sont mortes. Les organisations féministes et la coordination du mouvement sont très affaiblies, mais n'abandonnent pas, car leur action est essentielle à beaucoup de femmes.

La journée du 8 mars m'a complètement déroutée. Elle s'est déroulée avec beaucoup d'émotion bien sûr. C'est la première fois que nous nous retrouvons toutes ensemble depuis le tremblement de terre. La cérémonie a lieu dans la rue, face aux bureaux de la CONAP, une marée de chaises sous une gigantesque toile bleue pour nous protéger du soleil. Entre larmes et embrassades, une bougie est allumée pour chaque disparue, des chants,

des poèmes et des témoignages s'enchaînent et ponctuent la cérémonie. Des organisations féministes des Caraïbes, d'Amérique Latine, du Canada et beaucoup de la République dominicaine, sont venues témoigner leur soutien et leur solidarité. Cette journée du 8 mars, contrairement à ce que j'imaginai, fut un hymne à la vie. La vie de toutes les femmes disparues mêlée à celle des vivantes; la mort n'a pas pu occuper toute la place.

L'organisation de l'urgence

Ce que j'ai entendu et constaté lors de mes rencontres avec les groupes de femmes, c'est d'abord que le retard dans l'organisation de l'aide d'urgence et sa distribution affecte particulièrement les femmes. Les bousculades et la violence des premières distributions ont favorisé les hommes qui ont été les premiers à s'accaparer des denrées, et même des tentes et des bâches. Les choses se sont légèrement améliorées depuis, mais pas à tous les points de vue.

Les groupes de femmes de Port-au-Prince ont très rapidement organisé le secours d'urgence et l'évacuation en région des femmes blessées et des femmes vulnérables avec leurs enfants. Les groupes en région s'organisaient eux aussi pour accueillir les évacuées et leurs enfants. Comme plus de 600 000 personnes ont fui la capitale pour retourner dans leur ville natale ou vers les régions, la pression sur ces localités est forte. Déjà faméliques avant le séisme, les structures d'accueil offertes

en région sont maintenant nettement insuffisantes. De manière générale, les régions n'ont pas beaucoup de ressources, elles n'ont jamais bénéficié de l'attention des gouvernements ni du soutien des appareils de l'État. Avec l'arrivée massive des réfugiés de Port-au-Prince, d'après les derniers rapports de l'État haïtien, les ressources alimentaires des régions ont dramatiquement baissé et la menace de pénurie est bien présente.

Les réserves des exploitations agricoles, déjà maigres ne suffisent bien évidemment pas à assurer la sécurité alimentaire des communautés – déjà en 2009, la sous-alimentation touchait près de la moitié de la population avec une prévalence en milieu rural. Dans une telle situation, les enfants, les personnes âgées, les personnes vivant avec des incapacités et les femmes sont beaucoup plus vulnérables et ces dernières sont sujettes à toutes formes de violences, d'exploitations et d'agressions sexuelles.²



2 Déclaration CONAP 3 avril 2010.

La violence

Depuis le début des installations de fortune, les groupes de femmes dénoncent le manque de sécurité des femmes et des filles dans les camps de réfugiés.

Elles sont menacées constamment par la violence et les agressions sexuelles. Elles demandent une organisation des camps de réfugiés qui tiennent compte des besoins spécifiques des femmes et des filles (sécurité, produits d'hygiène féminine, lieux réservés accordant une intimité aux femmes, etc.). La majorité des organisations à but non lucratif (ONG) présentes dans la fourniture de l'aide d'urgence, ne tient pas compte de la spécificité des femmes (serviettes hygiéniques, savon et eau propre pour les soins intimes).

Bien avant le séisme, la question de la violence faite aux femmes constituait une des préoccupations majeures des groupes de femmes. Les groupes de défense des droits des femmes remettaient en question la présence des troupes de la Mission des Nations-Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), incapables depuis 2004, de mettre fin aux actes de violences perpétrés par les gangs armés utilisant le corps des femmes comme territoire de guerre. Depuis le séisme, les femmes et les filles sont beaucoup plus vulnérables, sans logement et sans la protection de leur entourage naturel, elles subissent toutes formes de violences, d'exploitation et d'agressions sexuelles.

Ne bénéficiant d'aucune protection pour faire face à la situation, elles sont obligées de monnayer leur sécurité, l'eau et la nourriture, afin de garantir leur survie et celle de leur famille. C'est l'une des raisons pour lesquelles les organisations féministes ont organisé un secours d'urgence afin de déplacer les femmes et les filles les plus vulnérables. Lors de la commémoration du 8 mars, les discours étaient sans ambiguïté. Les groupes ont encore demandé que l'État, de concert avec les ONG en charge des secours d'urgence, mette en place une organisation sécuritaire des camps de réfugiés et accorde une attention particulière à la sécurité et à la santé des femmes et des filles.

La participation des femmes

La déclaration de la CONAP, plateforme des organisations féministes, est très claire quant à la participation des femmes à la reconstruction du pays. Elle demande d'abord à l'État haïtien de rompre avec un système ayant maintenu les 52 % de femmes haïtiennes dans l'exclusion et la subordination, et les masses démunies dans la pauvreté la plus abjecte. Toutes les coalitions et organisations demandent un véritable plan d'action pour le relèvement et le développement national, rejetant d'emblée tout plan qui ne prévoit pas la consultation et la pleine participation des citoyens et citoyennes du pays. Les groupes voient cette participation comme un élément essentiel permettant l'émergence d'un plan et une formidable opportunité de bâtir un nouveau modèle de société plus juste et plus égalitaire.

Malheureusement, le Programme d'évaluation conjointe des besoins post-séisme (PDNA) paru en mars 2010 est assez décevant. En effet, deux mois après le séisme, le gouvernement haïtien, de concert avec des représentants et partenaires internationaux, a rédigé un document qui se divise en huit thèmes et qui devrait en principe servir de modèle à la reconstruction d'Haïti. Or, ce document aborde de manière très périphérique la question des inégalités entre les hommes et les femmes. C'est la raison pour laquelle la CONAP demeure très critique et très méfiante face à la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH).

Notre Plateforme se déclare incorruptible partisane d'un modèle économique de société inspiré des valeurs féministes de solidarité, d'égalité, de liberté et de justice sociale.³

Le groupe *Collectif Haïti Égalité* réunissant des femmes de milieux variés, actives sur le terrain en Haïti, dans les communautés locales et sur la scène internationale, a convenu de produire un rapport parallèle au PDNA mettant de l'avant une analyse comparative entre les sexes. Le Collectif réclame que les groupes de femmes soient pleinement intégrés aux discussions et à la planification de la reconstruction. Ce document était lancé le 31 mars 2010 lors de la conférence des donateurs au siège des Nations Unies.

Rappelant aux donateurs leur obligation de consulter les organisations de femmes et de s'assurer de leur pleine participation dans le processus de reconstruction et dans les prises de décision, ce document aborde les huit thèmes du PDNA et présente pour chacun des thèmes des nouvelles orientations basées sur une analyse de genre, essentielle à la reconstruction durable et égalitaire du pays. Il insiste sur une analyse reconnaissant aux femmes haïtiennes toutes les possibilités d'exercer pleinement leur leadership.

La responsabilité de l'État haïtien, des Nations-Unies et des donateurs d'assurer la sécurité des femmes et des filles contre la violence sexuelle, les viols et le trafic sexuel dans les camps de réfugiés, est bien mise en évidence. De plus, la participation politique des femmes à la reconstruction du pays est importante.

Il s'agit maintenant pour les organisations et coalitions féministes haïtiennes et internationales d'être vigilantes, d'être à l'écoute des femmes haïtiennes et les appuyer par tous les moyens. ■

En souvenir de Magalie, Myriam et Anne-Marrie

Par Nicole Nepton¹



Magalie Marcelin

Si le séisme ne les avait pas tuées, Magalie Marcelin, Myriam Merlet et Anne-Marrie Coriolan auraient tant fait depuis le 12 janvier, engagées de longue date qu'elles étaient dans les luttes des femmes d'Haïti!

Fondatrice de **Kay Fanm**, une maison qui accueille des femmes et des filles violentées, **Magalie** les accompagnait au tribunal, produisait des analyses et du matériel didactique et se servait du théâtre dans un but d'éducation populaire. Pendant ce temps-là, **Myriam**, une économiste engagée dans la recherche féministe, fondait le centre de documentation et d'information **EnfoFanm**, tandis qu'**Anne-Marrie** alphabétisait des jeunes et des paysannes et paysans, et mettait sur pied la **Solidarité Fanm Ayisyen (SOFA)**.



Myriam Merlet

Ce sont les luttes menées par Kay Fanm, SOFA, Enfofanm et d'autres organisations qui ont mené à la décriminalisation de l'avortement et à la reconnaissance du viol comme un crime.

Vous voulez aider ?

Sur le site de l'ORÉGAND www.oregand.ca, un bouton vous invite à faire un don à la Fondation Magalie Marcelin afin de soutenir Kay Fanm, devenue plus vitale que jamais pour les filles et les femmes de Port-au-Prince.

Les militantes peuvent également s'intégrer au Collectif Haïti Égalité (www.CollectifHaitiEgalite.org) qui s'investit dans le but de garantir la participation des Haïtiennes à la reconstruction. ■



Anne-Marrie Coriolan

¹ Nicole Nepton est édimestre et animatrice de réseaux dont Cybersolidaire et l'ORÉGAND

DÉCLARATION

*Pas de démocratie sans voix!*¹



Il modifie les normes de financement de Condition féminine Canada, qui ne permettent plus aux groupes de femmes d'obtenir du financement gouvernemental pour les activités de plaidoyer et de défense des droits des femmes.

En tant que citoyennes et citoyens québécois, nous sommes alarmés par la dangereuse détérioration des droits fondamentaux et de la démocratie au Canada. Depuis l'arrivée au pouvoir du présent gouvernement canadien, nous assistons à une intensification de ses attaques contre les institutions démocratiques, les pratiques démocratiques et les droits et libertés.

Ces attaques systématiques tendent à vouloir faire taire la voix de toute organisation ou de tout individu qui conteste ou critique les politiques du gouvernement canadien. Cette tendance s'est, entre autres, manifestée par le retrait du financement aux instances ou organismes qui manifestent leur désaccord ou qui font du plaidoyer et par la révocation ou le non-renouvellement de leur mandat aux individus ayant remis en question les décisions ou politiques du gouvernement. Pensons au retrait du financement à l'ONG Kairos, à Match International, à plusieurs groupes de femmes et aux menaces pesant sur le Conseil canadien pour la coopération internationale, Alternatives et d'autres organisations. Pensons au congédiement de Linda Keen, présidente de la Commission canadienne de sûreté nucléaire ou à celui de trois gestionnaires de Droits et Démocratie.

Au plan national canadien, nous avons pu observer une restriction de l'accès à l'information sur l'action gouvernementale, comme en a fait état le commissaire fédéral à l'information Robert Marleau, une perte de la liberté d'opinion et d'expression, une diminution de la transparence gouvernementale, une ignorance et un non-respect des décisions des tribunaux (le cas d'Omar Khadr). Ces tendances mettent en péril la possibilité d'établir un dialogue

entre le gouvernement, la société civile et la population, et au sein même des institutions démocratiques.

Élu sur une promesse de plus grande transparence, le gouvernement canadien actuel impose une loi du silence aux agents publics, aux diplomates, aux dirigeants d'agence gouvernementale, aux hauts gradés militaires, aux scientifiques à son emploi. Il interdit au personnel politique des ministères de témoigner devant des commissions parlementaires. Il empêche les chercheurs d'Environnement Canada de s'adresser aux médias et tente de régenter leurs publications. Il essaie de miner l'indépendance des agents du Parlement tels que la Vérificatrice générale et le Commissaire aux langues officielles. Il modifie les normes de financement de Condition féminine Canada, qui ne permettent plus aux groupes de femmes d'obtenir du financement gouvernemental pour les activités de plaidoyer et de défense des droits des femmes. Il distribue un guide secret à l'attention des présidents conservateurs de comités parlementaires sur la manière de perturber les travaux des comités. Il exerce un contrôle centralisé de l'information divulguée aux journalistes par les ministères et mine la liberté de presse. Il use abusivement de son pouvoir de prorogation pour ne pas avoir à répondre aux allégations de torture

¹ Pas de démocratie sans voix! regroupe plusieurs organisations, dont la FFO. Cette nouvelle coalition qui a vu le jour au printemps 2010 vise à mettre en lumière les conséquences des politiques conservatrices sur les pratiques démocratiques et sur les droits et libertés. Nous publions ici la déclaration commune de la coalition.

sur des prisonniers afghans transférés par les forces armées canadiennes aux autorités afghanes. Il fait des nominations partisans qui jettent Droits et Démocratie, une institution parlementaire, dans une crise profonde qui compromet son existence.

Si par le passé le Canada a, sur la scène internationale, grandement contribué au renforcement de droits fondamentaux et de la démocratie, ce n'est actuellement plus le cas. Les récentes prises de positions et les actions du gouvernement canadien contribuent dangereusement, tant au plan national qu'international, à l'affaiblissement du respect de ces droits. Elles ont fait reculer des enjeux aussi fondamentaux que l'égalité des sexes, l'abolition de la peine de mort, la protection contre la torture, les droits des gais et lesbiennes, les droits des femmes, les droits des réfugiés et des personnes immigrantes, les droits des peuples autochtones, pour ne nommer que ces exemples.

Dans ce dernier cas, bien que le gouvernement ait annoncé qu'il endosserait finalement la Déclaration sur les droits des peuples autochtones, il a émis les mêmes réserves qu'il invoquait jusqu'à récemment pour refuser d'y adhérer et on peut donc se demander quelle portée le gouvernement compte lui donner.

Quelques-unes des organisations signataires : Alternatives; Amnistie internationale, Canada francophone; Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI); Centre justice et foi; Centre international de solidarité ouvrière (CISO); Conseil québécois des gais et lesbiennes (CQGL); Confédération des syndicats nationaux (CSN); Entraide missionnaire (EMI); Fédération des femmes du Québec (FFQ); Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN); Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ); Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ); Ligue des droits et libertés; Mouvement Action Chômage Lac-Saint-Jean (MAC Lac-Saint-Jean); Réseau des lesbiennes du Québec; Solidarité Laurentides Amérique centrale (SLAM). ■

Des acteurs sociaux, des institutions démocratiques s'en trouvent affaiblis, voire marginalisés, leur expertise et leur indépendance remises en cause.

Les organisations de la société civile voient leur rôle de suivi et de sauvegarde et leur capacité de défendre les droits et libertés menacés au Canada comme à l'étranger. Cela se passe alors que des groupes religieux fondamentalistes semblent avoir un accès privilégié au gouvernement et reçoivent du financement pour des activités à caractère religieux. Il est particulièrement inquiétant pour la santé de la démocratie que des voix séculaires soient tues pendant que l'on ouvre grand la porte aux voix religieuses conservatrices.

Cette situation alarmante nous fait craindre pour le sort des droits et libertés et pour la qualité et la santé de la vie démocratique au Canada, voire pour leur protection et leur préservation. Les prises de position du présent gouvernement conservateur dans les principaux forums internationaux (l'ONU, le Conseil des droits de l'homme, l'OIT) nous interpellent tout autant et davantage, avec son intention de mettre sur pied un nouveau centre pour l'avancement de la démocratie dans le monde.

C'est pourquoi nous unissons aujourd'hui nos voix pour dénoncer cet état des faits et demandons au gouvernement du Canada :

- qu'il protège et défende les droits et libertés, en particulier la liberté d'expression, sans parti pris, en situation de paix comme de conflit, au Canada et à l'étranger, ainsi que la place du débat public comme fondement de la vie démocratique
- qu'il fasse preuve de transparence et réponde aux demandes d'information du parlement et de la population
- qu'il respecte les institutions démocratiques canadiennes, qu'il mette fin à ses manœuvres pour court-circuiter les débats au Parlement canadien et qu'il respecte les décisions de ce dernier
- qu'il reconnaisse et qu'il respecte le rôle essentiel, l'expertise et l'indépendance des organisations de la société civile québécoises et canadiennes pour la défense des droits et libertés et en faveur d'une plus grande justice sociale, tant au Canada qu'à l'international, et ce, notamment en maintenant le financement de leurs activités
- qu'il mette en place un processus coordonné de surveillance de la mise en œuvre des obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne qui puisse assurer l'imputabilité en y impliquant tous les niveaux de gouvernement ainsi que la société civile et les peuples autochtones
- qu'il cesse de financer et d'entretenir des liens étroits avec des groupes religieux fondamentalistes

La petite histoire d'un grand Comité

Par Alexandra Pierre¹



Les femmes présentes lors de la fête pour souligner le 10^e anniversaire du comité des femmes des communautés culturelles.

Photo : Christina Haralanova

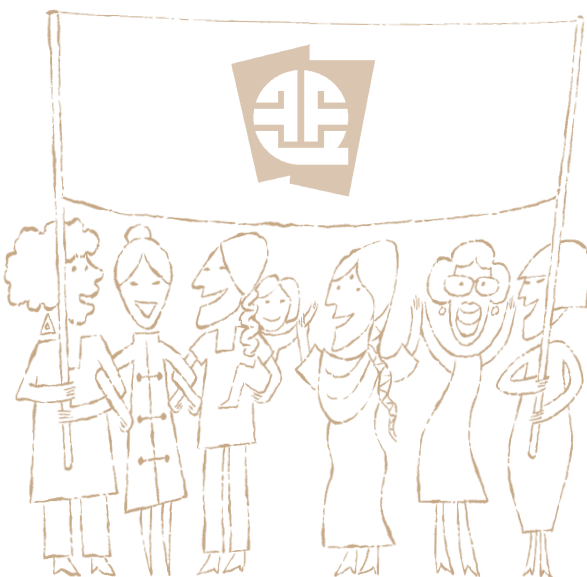
Lors de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000, des centaines de femmes immigrantes et racisées marchent ensemble pour demander la fin de la pauvreté et de la violence et plus particulièrement, pour que les femmes immigrantes aient les moyens de s'intégrer socialement et économiquement.

La Marche suscite un enthousiasme sans précédent dans les milieux féministes québécois et dans l'ensemble de la société. Dans la foulée de ce moment marquant, des groupes de femmes de diverses origines se rencontrent pour travailler sur le suivi des revendications de la Marche concernant les néo-Québécoises.² Leur préoccupation essentielle porte sur un meilleur financement des groupes de femmes des communautés culturelles. « *Après la Marche, il y a eu un désir de concrétiser la suite* », se souvient Alexa Conradi, responsable de la Marche de 2000 au Québec et aujourd'hui présidente de la FFQ. « *On a vu que ça valait la peine de travailler ensemble, de briser l'isolement et d'avoir une communication entre les différents groupes de femmes* ».

Rapidement, un comité ad hoc d'appui aux groupes de femmes des communautés culturelles se met sur pied et élabore deux projets : l'un de recherche, l'autre de solidarité. Pour les membres du comité, un constat important s'impose : il faut mettre en lumière le manque de financement des groupes de femmes des communautés culturelles et tenter de répondre rapidement à ce manque de ressources. La première étape consiste donc à s'outiller pour mieux documenter les réalités et les besoins de ces organismes et dans un même temps, de proposer aux groupes, un peu mieux nantis, de partager leurs ressources (bureaux, équipements, etc.).

Le comité aura ensuite plusieurs vies : d'abord comité d'appui ad hoc, il devient une structure permanente en 2003 et change de nom pour le *Comité des femmes des communautés culturelles*. Composé d'individues et de groupes membres de la FFQ (une quinzaine dont des centres de femmes, tables, groupes de recherche, etc.) le *Comité des femmes des communautés culturelles* prend ainsi son envol et élargit son mandat pour y inclure la défense des droits et des intérêts des femmes des communautés culturelles et des minorités visibles, ainsi que la solidarité avec les femmes du monde.

Dès le congrès d'orientation de la FFQ en 2003, le comité se donne le mandat de se pencher sur les préoccupations spécifiques des femmes immigrantes et racisées ainsi que de s'assurer que la FFQ prend en considération la diversité ethnoculturelle dans l'ensemble de ses dossiers. « *Nous faisons de la défense de droits, de la sensibilisation. Nous voulions orienter la FFQ en matière de diversité. Dans cette perspective, nous avons entrepris beaucoup de choses : lutte au racisme, apports des femmes immigrantes, portrait des femmes arabes et musulmanes, toujours en accord avec les objectifs de la FFQ* », rapporte Yasmina Chouakri, ancienne coordonnatrice du comité, aujourd'hui responsable du dossier femmes à la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI).



¹ Alexandra Pierre est organisatrice communautaire et responsable des dossiers de lutte contre le racisme et les discriminations pour la FFQ.

² En 2000, les revendications concernant les femmes immigrantes et racisées étaient les suivantes : financement des groupes de femmes des communautés culturelles; accès à des cours de français; accès aux services pour ces femmes, quel que soit leur statut; protection des aides familiales par la Loi sur les normes du travail; réduction du temps de parrainage de dix à trois ans.

Les enjeux du comité

Dès ses débuts, le *Comité des femmes des communautés culturelles* développe très vite une dynamique particulière, dynamique qui naît de la volonté de faire connaître la vitalité des femmes de diverses origines et de leurs organisations. Ces groupes de femmes ont développé - et continuent de développer - des approches, des outils méconnus et peu pris en compte. Les premières batailles du comité sur les questions de financement visaient donc à faire reconnaître cette expertise au sein des autres groupes de femmes et auprès des gouvernements.

Régine Alende Tshombokongo, directrice générale du Centre d'encadrement des jeunes femmes immigrantes, témoigne aussi du travail du comité pour se donner les moyens d'appuyer et de développer les façons de faire originales des groupes de femmes immigrantes et racisées. « *Le comité m'a renforcée et a aussi renforcé mon organisme. C'est comme si j'avais une base : je n'étais pas coupée, j'avais des racines, on me poussait vers l'avant* ».

Suite aux débats plus récents sur les accommodements raisonnables, le comité a fait entendre sa voix afin que le débat sur l'intégration se concentre sur l'accès au marché du travail, plutôt que sur de soi-disant écarts de « valeurs » entre immigrantes et Québécoises. « *Les dernières données de Statistique Canada démontrent clairement que les femmes immigrantes connaissent des difficultés énormes par rapport à l'emploi et même à l'accès à la santé* », précise Amel Belhassen-Maalaoui, militante au comité

depuis 2004. En effet, les femmes immigrantes et racisées paient le prix fort des préjugés qui continuent de sévir sur les femmes et sur les immigrantes. Enfin, les travaux du comité ont aussi porté sur l'impact des politiques d'immigration et d'intégration sur les femmes en termes d'exclusion, de pauvreté, de chômage, etc. Ces politiques sont peu adaptées aux femmes, les pénalisent et les mettent dans une situation de vulnérabilité lorsqu'elles arrivent dans leur société d'accueil.

Peu à peu, les actions du comité s'élargissent aux enjeux de discrimination, aux formes spécifiques que prennent la violence et la pauvreté pour les femmes immigrantes et racisées. Les femmes à statut précaire, la reconnaissance des acquis, les discriminations liées au sexe et à la « race », la protection des travailleuses temporaires comme les aides familiales, les services d'intégration, la traite et les autres violences liées à l'origine ou aux statuts d'immigration sont parmi les sujets les plus abordés.

Ainsi, la dénonciation des conditions précaires et la détérioration des conditions de vie des femmes immigrantes et racisées ont fait l'objet de nombreuses interventions, recherches et formations. L'approche intersectionnelle, qui prend en compte les multiples discriminations auxquelles sont confrontées les femmes en lien avec leur origine, leur religion, leur orientation sexuelle ou la présence d'un handicap, prend alors de plus en plus de place dans les analyses du comité et de la FFQ.

Que veut dire l'expression « femmes immigrantes ou racisées » ?

Nous employons l'expression femmes racisées pour désigner les femmes qui subissent le racisme en lien avec leur origine, leur couleur ou leur religion. Le terme « racisées » fait référence au fait que, malgré des preuves scientifiques univoques que la race n'existe pas chez les êtres humains, elle continue à avoir une signification sociale et à être le prétexte pour discriminer des groupes sociaux. Ce concept renvoie surtout à la perception ou au regard construit sur ces femmes. Les femmes racisées peuvent être nées ici ou dans d'autres régions du monde. Quant à l'expression femmes immigrantes, elle est utilisée pour désigner les femmes qui sont nées à l'étranger et qui ont immigré au Canada.

Luttes à poursuivre, défis à venir

Tout au long des années, le *Comité des femmes des communautés culturelles* a su participer aux débats au sein de la FFQ, favoriser les liens entre femmes de diverses origines et femmes « de la majorité ». Le comité a fait le pari que la confiance se développe dans le débat, parfois dans la confrontation, plutôt que dans la peur et le silence.

L'existence du *Comité des femmes des communautés culturelles* au sein de la FFQ est un atout dans les luttes à venir pour améliorer les conditions de vie de TOUTES les femmes.

« *Le comité et la FFQ sont des lieux de lutte, de mobilisation, mais aussi des lieux où on professionnalise nos expériences, un espace d'échange professionnel* », conclut Farida Osmani, ancienne coordonnatrice du comité. Les expériences et l'expertise des femmes immigrantes et racisées et de leurs groupes s'avèreront essentielles dans un monde où la migration des femmes augmente : ces dernières représentent une relève incontournable qui ne peut qu'enrichir le « nous, femmes ».

Longue vie au comité des femmes des communautés culturelles de la FFQ!





Quelques membres du comité des femmes des communautés culturelles, en 2008.



Les moments forts du comité

- 2000** Participation à la Marche mondiale des femmes.
Campagne de lettres pour donner suite à la revendication de la Marche mondiale concernant le financement des groupes de femmes de diverses origines.
- 2001** Comité *ad hoc* d'appui aux groupes de femmes des communautés culturelles, connu plus tard sous le nom : Comité des femmes des communautés culturelles.
- 2003** Adoption de nouvelles orientations en matière de diversité culturelle votées lors du Congrès d'orientation de la FFQ. Parmi elles, la lutte au racisme et aux discriminations spécifiques aux femmes des communautés culturelles et des minorités visibles.
Recherche-action et forum « Les facteurs d'exclusion et d'inclusion des femmes immigrantes sur le plan de la participation civique ».
Rapport sur l'intersectionnalité dans le cadre de la visite du Rapporteur spécial de la Commission des droits de la personne des Nations-Unies sur le thème des formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et d'intolérance.
- 2004** Recherche « La violence faite aux femmes arabes et musulmanes » (2004-2007).
Recherche-action « Réalité du financement des groupes de femmes à caractère ethnoculturel ».
Adoption d'une stratégie de lutte contre le racisme et les discriminations ethniques et religieuses à l'AGA de la FFQ.
- 2005** Formations données par le comité :
- « Stratégies de lutte contre les discriminations raciales et ethniques et participation civique des femmes de diverses origines ». Tournée organisée à Montréal, à Québec, en Outaouais et au Saguenay;
 - « Islam et condition des femmes musulmanes ailleurs et au Québec »;
 - « Sources et critères de financement des groupes de femmes des communautés culturelles ».
- Forum « Mouvements sociaux et mécanismes de participation des femmes immigrantes : vers l'identification de bonnes pratiques », à l'UQAM.
Participation à la Marche mondiale des femmes.
- 2006** Publication du « Répertoire des organismes des femmes des communautés culturelles ».
Formation « Apports des femmes immigrantes à la société québécoise : apports démographique, économique, politique et culturel ». Tournée organisée à Montréal, en Outaouais, dans la région de Québec, en Estrie et en Mauricie.
Mémoire en Commission parlementaire sur le projet de politique québécoise « Vers une politique contre le racisme et la discrimination » (en collaboration avec Action travail des femmes).
Rencontre avec la ministre de l'Immigration Lise Thériault portant sur les enjeux les plus importants concernant les femmes immigrantes.
- 2007** Mémoire à la Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables.
Lettre ouverte au premier ministre Jean Charest : « La campagne médiatique sur les « accommodements raisonnables » : un « ressac » contre le droit des minorités ».
- 2008** Prix Anne-Greenup de la citoyenneté dans la catégorie « Lutte au racisme ».
- 2009** Session de travail sur le thème « Vivre le racisme au féminin ».
Recherche « Les femmes immigrantes dans les postes décisionnels ».
- 2010** Marche mondiale des femmes.
Formation « Racisme au féminin. L'exemple de l'emploi ».
10^e anniversaire du comité (voir pages du centre). ■

Les aînées sont des citoyennes à part entière !

« Les personnes âgées coûtent cher à la société.
Cette phrase m'horripile, parce qu'elle n'est pas vraie »

Une participante du Centre-du-Québec

Par Gisèle Bourret¹

Pessamit, Baie-Comeau, Sept-Îles, Nicolet, Rouyn-Noranda ... Qu'ont en commun ces endroits? Bien sûr, la plupart ont eu jadis un nom autochtone, comme le chante Chloé Sainte-Marie², mais plus près de la vie de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), tous ont accueilli, entre la fin février et la mi-mai, deux représentantes de la FFQ (la présidente et la responsable du comité des aînées) dans le cadre d'une tournée de formation sur la situation des femmes aînées au Québec.

Citoyennes à part entière pour toute la vie, tel est le thème de cette formation qui s'adresse aux membres de la FFQ et à leurs alliées féministes. Élaborée à partir d'un dossier³ portant sur différentes réalités que peuvent vivre les aînées, cette journée de formation a pour but d'outiller les aînées afin qu'elles puissent agir sur leur propre situation et transmettre leurs connaissances à d'autres.

Jusqu'ici, nous avons rencontré plus de 80 femmes dont la majorité provenait soit d'un organisme mixte de personnes âgées, soit d'un groupe autonome de femmes. Les participantes se sont dites très satisfaites de cette activité de sensibilisation, autant des informations reçues que des échanges. « *L'énergie que dégagent les militantes présentes est pour moi vivifiant* », a noté une participante de Nicolet. De plus, des pistes d'action individuelle et collective ont été avancées : *continuer mon travail en misant sur les femmes aînées; informer et sensibiliser davantage autour de moi; présenter le dossier ou offrir la formation à d'autres intervenantes du milieu; écrire dans le bulletin de mon association; porter davantage la préoccupation du vécu des aînées qui vivent de la violence et sensibiliser à cette réalité; développer le mentorat dans*

l'engagement social. À la suite de la formation, le Regroupement des femmes de la Côte-Nord a mis sur pied un comité chargé de la mise en œuvre d'un plan d'action visant à poursuivre la sensibilisation sur la situation des aînées, tandis qu'au Centre-du-Québec, la Table de concertation des personnes aînées prévoit faire une relance au sujet des pistes d'action suggérées.

Ces rencontres nous ont permis de saisir la diversité des conditions de vie des femmes aînées. Par exemple, des femmes innues de Pessamit nous ont parlé du respect accordé aux personnes aînées dans la communauté innue, de leur engagement auprès des leurs (famille, communauté) notamment par la transmission des traditions et la survie de la langue, et de leurs préoccupations à l'égard des jeunes en difficulté dont certains sont « placés » en dehors de la communauté par les services sociaux.

Des femmes de Baie-Comeau et de Sept-Îles ont attiré notre attention sur la grande pauvreté des aînées de cette région, ces femmes n'ayant pu participer largement au marché du travail du fait que la région offrait surtout des emplois masculins. Au Centre-du-Québec, des participantes ont parlé de la situation particulière des aînées



Alexa Conradi et Gisèle Bourret en tournée sur la côte nord.

d'origine rurale dont plusieurs ont été agricultrices et de la nécessité de l'engagement social, d'un retour au militantisme. À Rouyn-Noranda, les problèmes liés à l'étendue du territoire sont ressortis : le manque de transport en commun et, par là, le coût élevé des déplacements, faisant en sorte que les plus pauvres ne peuvent participer aux activités.

Bien entendu, ce court article ne peut rendre compte de toute la richesse de ces rencontres et des échanges dynamiques qui ont eu lieu. Je vous laisse l'imaginer... Merci à toutes celles qui ont organisé notre séjour ainsi qu'à l'ensemble des participantes qui nous ont fait l'honneur de leur présence. ■

¹ Gisèle Bourret, responsable du comité des aînées et formatrice dans le cadre de cette tournée.

² Une chanteuse et actrice québécoise qui a fondé la Maison Gilles-Carle, pour accueillir des malades chroniques recherchant un milieu familial, tout en offrant un répit à leurs « aidants naturels ».

³ Ce dossier, comportant 12 textes, est le fruit de plusieurs collaborations. Il présente des textes sur : la citoyenneté, les inégalités économiques, l'accès, pour les personnes en perte d'autonomie, aux services sociaux et de santé, l'apport des aînées à la société (le travail invisible), la violence conjugale et les agressions sexuelles que vivent des femmes aînées, le défi que pose l'avancée en âge dans une société valorisant la jeunesse et la beauté, les discriminations que vivent les aînées en fonction de leur orientation sexuelle, de leurs incapacités (limitations fonctionnelles), de leur origine ethnoculturelle ainsi que deux témoignages (l'un de Henriette Nzuji Ntumba, Congolaise d'origine et l'autre de Jeanne d'Arc Volland, Innue).

Retour sur l'Assemblée générale de la FFQ

Par **Diana Lombardi**
et **Isabelle Cheng**¹

La Fédération des femmes du Québec a tenu son assemblée générale annuelle à Québec les 29 et 30 mai 2010. Ce fut une fin de semaine remplie de réflexions, d'échanges et d'analyses, et l'occasion pour une action haute en couleurs. Près de 120 membres individuelles et associatives ont participé à ce rassemblement essentiel à la vie démocratique de la FFQ.



Photo : Christina Haralanova

De gauche à droite :

Rangée arrière :

Imane Mawassi, Irina Marschinkowski,
Martine Éloy, Lise St-Jean, Chantal Gagnon

Rangée avant :

Ghislaine Vézina, Pascale Brosseau, Louise Riendeau,
Alexa Conradi, Micheline Bourassa, Lorraine Leduc

Étaient absentes :

Ginette Bélanger, Danielle Casara, Julie Leclerc,
Caroline Senneville, Régine A. Tshombokongo

En effet, nous avons fait le point sur l'organisation de la Marche mondiale des femmes 2010 au Québec et à l'international, participé à une action-surprise, analysé le climat politique auquel nous faisons face, fait le bilan de la dernière année et adopté les perspectives d'action pour l'année à venir. Nous avons aussi réfléchi aux stratégies à entreprendre et adopté de nouvelles orientations renforçant nos solidarités et nos alliances dans la défense collective de nos droits. Enfin, des élections se sont tenues pour former le nouveau conseil d'administration qui compte maintenant 16 nouvelles membres (pour en connaître la composition, consultez notre site Web).

Un des moments forts de cette assemblée générale fut, sans aucun doute, l'action « surprise » qui nous a menés devant le Parlement de Québec. Cette action, organisée sous le signe de l'humour, avait pourtant des visées politiques sérieuses. Notre but? Exiger que le gouvernement, qui s'est révélé jusqu'à présent insensible à nos demandes, soit à l'écoute de nos revendications. Jean Charest ayant refusé de nous rencontrer, nous avons procédé à la délicate opération de nettoyage de ses oreilles (personnifiées, il va sans dire) à l'aide d'un coton-tige géant. Nous avons profité de l'occasion pour

tapisser le parvis de l'Assemblée nationale de nos traces de pas, à la gouache rouge, et avons signé « l'œuvre » au nom de la Marche mondiale des femmes 2010.

Durant la partie colloque de la fin de semaine, les participantes ont eu l'occasion de réagir et faire le bilan quant aux actions menées depuis la dernière année par la FFQ en matière d'autonomie économique des femmes. Elles ont été invitées à partager leurs analyses de la situation des femmes ainsi que réfléchir ensemble sur les orientations, moyens et stratégies à adopter et à entreprendre dans la prochaine année afin d'atteindre nos objectifs. Puisque l'autonomie économique des femmes est intimement liée à d'autres situations qu'elles vivent et puisqu'elle est un élément transversal dans notre plan de travail, les ateliers avaient pour but de créer un espace de réflexion et d'analyse intersectionnelle, et ce, à travers la lutte à la pauvreté, à la violence envers les femmes, aux discriminations et à la mondialisation patriarcale et capitaliste. Les ateliers et la plénière nous ont permis de faire une analyse collective de la situation, de faire des liens entre les luttes ainsi que de permettre aux membres de s'approprier le plan de travail de la FFQ.



Photo : Christina Haralanova



Photo : Christina Haralanova

¹ Diana Lombardi est coordonnatrice de la FFQ et Isabelle Cheng est adjointe à la coordination et responsable de l'accueil pour la FFQ.

Le Prix Idola St-Jean 2010 est décerné à...

Par le Comité du Prix Idola St-Jean

Le jour où les femmes voteront au Québec, c'est à l'effort persistant d'Idola Saint-Jean qu'elles le devront.
Madeleine Huguenin, 1939

C'est pour garder bien vivante parmi nous la mémoire d'Idola St-Jean, cette féministe avant-gardiste reconnue surtout pour avoir travaillé sans relâche à l'obtention du droit de vote des femmes au Québec, que la FFQ l'a choisie pour donner son nom au prix qu'elle remet depuis 1991 à une femme ou à un groupe qui contribue d'une façon exceptionnelle au mouvement des femmes.

Cette année, le comité du Prix Idola St-Jean a fait le choix d'honorer deux lauréates parmi les remarquables candidatures soumises par ses membres. Femmes de cœur et d'action, elles ont contribué de façon exceptionnelle, chacune à sa façon, à l'amélioration de la situation des femmes au Québec ainsi qu'à l'avancement du féminisme.

France Cormier

Féministe engagée, bâtisseuse de ponts au sein de la communauté, elle contribue à rendre notre monde meilleur et plus habitable.

Directrice du *Centre d'action bénévole de Shawinigan* depuis 1989, France Cormier agit pour la reconnaissance des organismes communautaires et de femmes en investissant les instances de développement local et régional. France Cormier a contribué à mettre sur pied des organismes d'éducation populaire, notamment le *Centre de femmes de Shawinigan* et *La Séjournelle*, hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. Elle a également participé au développement de regroupements féministes : la *Table des groupes de femmes de Mauricie-Bois-Francs* et *L'R des centres de femmes du Québec*, dont elle est la première présidente. Parvenant à concilier vie familiale et engagements multiples, cette féministe aime prendre des risques. Le mouvement des femmes mauricien doit une grande part de son existence à la détermination et à l'influence de France Cormier.



Photo : Christina Haralanova

À gauche : France Cormier

Léonie Couture

Féministe engagée, elle lutte sans relâche pour changer le regard sur l'itinérance.

Depuis une trentaine d'années, Léonie Couture travaille à défendre les droits des femmes et à améliorer leurs conditions de vie. En 1994, Léonie Couture entame la réalisation de son projet de vie, avec l'appui d'un collectif de femmes, elle met sur pied *La Rue des femmes*, un centre de jour pour les femmes en état d'itinérance. Créant *La Fondation de La Rue des femmes*, elle réussit à faire construire *La maison Olga*, centre d'hébergement et centre de jour. S'ajoute par la suite le *Jardin chez-soi* et le *Centre Dalhia*, hébergement de transition supervisée pour des femmes prêtes à faire un autre pas vers l'autonomie. Léonie Couture croit en la capacité des femmes à se relever, à se re-créer malgré la profondeur des traumatismes vécus. Cette féministe déterminée contribue à l'avancement des femmes parmi les plus discriminées, qui lui doivent en grande partie les services de *La Rue des femmes* à Montréal. ■



Photo : Christina Haralanova

À droite : Léonie Couture

L'assemblée générale a pris de nombreuses décisions sur les dossiers à mener pour les prochains mois et prochaines années. Une d'entre elles se veut une réponse à la conjoncture politique. En collaboration avec la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, il a été décidé que la FFQ mène une réflexion sur la possibilité de tenir une grève sociale de résistance et de propositions alternatives. Une autre décision importante a été prise et elle porte sur une nouvelle action pour la FFQ. Il a été décidé qu'un projet d'« États généraux » sur le féminisme et l'action féministe soit mis en branle dans la prochaine année. Ce projet se veut représentatif du mouvement des femmes, dans toute sa diversité, et ce, à toutes les étapes de la réalisation. L'aboutissement des États généraux est prévu pour le début de 2013. Par la suite, en s'inspirant des conclusions de ceux-ci, la FFQ tiendra un congrès d'orientation.

Bref, ce fut une très intéressante assemblée générale. Il est très inspirant de témoigner de l'énergie de ces féministes unies pour faire avancer nos revendications, et fermement déterminées à faire reculer l'agenda néolibéral du gouvernement. L'équipe de travail tient à remercier les membres ainsi que les militantes de la FFQ, sans qui cette assemblée n'aurait pas été un tel succès. ■

Les Voix féministes : qui a dit que les féministes n'avaient pas le sens de l'humour?



Photo : Michel Roy



Photo : Chantal Locat

Sharon Hackett¹

Un ensemble vocal vient régulièrement égayer manifs, colloques, lancements et autres spectacles solidaires. Il s'agit des Voies féministes de la Maison Parent-Roback. Travailleuses dans divers organismes de la maison, les membres de cet ensemble sont unies par leur amour de la musique et du verbe bien aiguisé.

Elles ont accompagné les membres de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et la Marche mondiale des femmes (MMF) lors de plusieurs événements marquants tels que la Riposte des femmes, le congrès d'orientation de 2003, la soirée d'adieu à Michèle Asselin, en plus de chanter « le Capiré » à divers événements pour célébrer la Marche mondiale des femmes.

Si la chanson de la Marche mondiale demeure une favorite du groupe, leur véritable spécialité est la transformation radicale de chansons. Partant d'airs connus, elles les transforment en chansons militantes et en hommages féministes, créant collectivement des textes militants et des harmonies *a capella* inusitées à trois, quatre ou cinq voix. Elles osent chanter avec joie ou avec humour mordant, sur des sujets qui pourraient être lourds, tels que l'avortement, abordé dans la chanson « Pro-choix pour la vie », l'hypersexualisation des filles dans « Au pays de Barbie » ou la violence faite aux femmes dans « I feel good! ».

Depuis 2002, l'année de la fondation de la chorale, elles ont eu le privilège d'être invitées à de nombreux événements solidaires et à côtoyer de nombreuses femmes, artistes et féministes. Aujourd'hui, elles ont décidé de garder une trace de toutes ces participations dans une page Facebook; suivez-les dans leur carrière mirobolante à la page <http://www.facebook.com/LesVoiesFeministes>

Avec ou sans Facebook, vous pourrez être certaines de les retrouver le 17 octobre prochain à Rimouski pour le spectacle de clôture de la Marche mondiale des femmes en 2010.

C'est un rendez-vous!

Les choristes actuelles des Voies féministes de la Maison Parent-Roback sont : Nancy Burrows, Isabelle Cheng, Lorraine Fontaine, Chantal Gagnon, Sharon Hackett, Ghislaine Jetté, Diane Matte et Elaine Vachon. ■

La FFQ passe en mode 2.0



Par Claudette Lambert²

Avez-vous visité le nouveau site Web de la FFQ? Avec un visuel totalement nouveau et une plateforme dynamique, la FFQ peut maintenant mettre en ligne des contenus d'actualité qui changent régulièrement.

Parmi les nouveautés, vous trouverez un blogue qui permet aux internautes de participer de façon active en commentant les articles édités. Les visiteuses peuvent aussi contribuer en partageant, avec leurs connaissances, l'information qu'elles jugent pertinente. Une autre grande nouveauté facilitera certainement la vie de plusieurs. Eh oui! Il est maintenant possible de faire un don en ligne, même de devenir membre ou de renouveler votre adhésion à la FFQ de cette façon. ■

¹ Sharon Hackett fait partie de la chorale Les Voix féministes et travaille au Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF).

² Claudette Lambert est responsable des communications internes, Webmestre et animatrice de plateformes 2.0 pour la FFQ.

Cybermilitantes recherchées!

Celles qui sont familières avec Facebook ou Twitter auront probablement reconnu la présence de la FFQ dans l'espace des réseaux sociaux. Nous utilisons ces nouvelles plateformes non seulement pour réseauter, mais aussi pour mobiliser et informer. Et devinez quoi? Ça marche! À l'occasion des manifestations et des actions de la FFQ, Facebook et Twitter se sont révélés être des outils de mobilisation très intéressants. C'est ainsi que plusieurs personnes ont pu suivre le déroulement du lancement national de la Marche mondiale des femmes. Par le biais de notre page Facebook, nous décrivons l'action en cours.

Le virage entrepris par la FFQ vers les réseaux sociaux 2.0 laisse entrevoir de belles opportunités pour rejoindre nos membres, nos alliées et de nouveaux publics. C'est pourquoi la FFQ lance un appel à toutes les personnes intéressées à cybermilitier pour la FFQ.

Comment devenir une cybermilitante?

- En invitant vos contacts à devenir partisans de la page Facebook de la FFQ
- En partageant une nouvelle publiée sur notre site avec vos contacts
- En « retwittant » les nouvelles du compte Twitter de la FFQ
- En publiant des commentaires sur notre blogue (sur le site Web)
- En publiant des commentaires sur notre page Facebook
- En partageant les nouvelles Facebook avec votre propre réseau.

Profitez de ces nouveaux outils pour répandre notre vision féministe du monde!

Rejoignez les cybermilitantes de la FFQ, envoyez un courriel à info@ffq.qc.ca





Fédération des femmes
du Québec



Du Pain et des Roses, 1995



Marche mondiale des Femmes, 2000



Marche mondiale des Femmes, 2005

La Fédération des femmes du Québec,
*c'est des milliers de femmes engagées
pour que l'égalité devienne une réalité pour toutes.*

Joignez-vous à nous!

Devenez membre en ligne à www.ffq.qc.ca ou par la poste en complétant le coupon ci-bas.

J'APPUIE la Fédération des Femmes du Québec et je désire devenir membre

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Ci-joint ma contribution (cochez la case appropriée) :

- 25 \$ Cotisation annuelle régulière
 5 \$ Cotisation annuelle pour les femmes à faible revenu

J'effectue ma contribution par :

- Chèque (à l'ordre de la FFQ)
 Carte de crédit
 Visa Master Card

N° de la carte : _____

Date d'expiration : _____

Signature : _____

Postez à : **FÉDÉRATION DES FEMMES DU QUÉBEC**
110, rue Sainte-Thérèse, bureau 309, Montréal (Québec) H2Y 1E6

MERCI DE VOTRE APPUI!